



**Baromètre 2024 de l'opinion
des entreprises africaines
francophones**



Introduction	2
Méthodologie d'enquête	2
1. La population d'enquête	4
1.1 - La répartition par zone	5
1.2 - Le secteur d'activité	6
1.3 - L'effectif	7
1.4 - L'ancienneté	8
1.5 - Le chiffre d'affaires	9
2. Le climat des affaires des PME en Afrique francophone	12
2.1 La santé économique des entreprises : une situation plutôt stable	13
2.1.1 Chiffre d'affaires et ancienneté de l'entreprise	13
2.1.2 Chiffre d'affaires et secteurs d'activités	15
2.1.3 Chiffre d'affaires et dynamique de croissance	18
2.2 Les facteurs de variation d'activité avancés par les entreprises	21
3. Investissement, emploi et international : des indicateurs clefs de la dynamique du secteur privé	23
3.1 L'investissement	23
3.2 L'emploi	28
3.3 La place de l'international dans l'activité des entreprises	30
3.3.1 Une activité limitée à une minorité d'entreprises	30
3.3.2 Exporter : un objectif contrarié	31
3.3.3 La francophonie économique : une réalité	32
4. Analyses thématiques	34
4.1 La place des femmes dans le secteur privé formel	35
4.2 Le numérique	37
Conclusion	39
Remerciements	42

Vous allez prendre connaissance des résultats de l'**enquête 2024** menée dans **20 pays d'Afrique francophone**. Reconnu comme une référence pour évaluer le **climat des affaires dans l'espace francophone**, le **Baromètre CPCCAF**, dont c'est la **dixième édition**, est unique en son genre. C'est en effet la seule enquête à recueillir des **avis d'entreprises des pays d'Afrique francophone, de toutes tailles et de tous secteurs, incluant des entreprises du secteur informel grâce à la participation d'entrepreneurs non-déclarés**.

Le Baromètre :

- **visé à guider les institutions nationales** et internationales.
- **constitue également une source d'information fiable** pour les investisseurs souhaitant développer leur activité en Afrique francophone.
- **répond pleinement à une mission première de la CPCCAF** : informer les Chambres consulaires des besoins et défis rencontrés par les entreprises, afin qu'elles puissent adapter leurs services d'accompagnement au secteur privé.
- **permet également de suivre l'évolution de l'intégration des pays francophones au sein des espaces régional, continental et mondial**, rappelant ainsi la place du français comme troisième langue mondiale des affaires.

Le **Baromètre CPCCAF** s'affirme donc comme un **outil précieux pour comprendre les dynamiques économiques de pays d'Afrique francophone** et **continuer à renforcer la coopération entre les acteurs du secteur privé**.

Ce travail est le résultat d'une **collaboration entre la délégation générale de la CPCCAF avec les 35 chambres consulaires et organisations intermédiaires membres** qui ont assuré la collecte des données et le **CROCIS, Centre Régional d'Observation du Commerce de l'Industrie et des Services de la Chambre de commerce et d'industrie de Région Paris Île-de-France** qui apporte son expertise dans l'élaboration du questionnaire, le traitement des données et la rédaction de la synthèse.

Depuis 10 ans, en partenariat avec le Centre de commerce International - International Trade Center (ITC), **l'enquête introduit une série de questions dédiées à une thématique particulière dont l'analyse fait l'objet d'un supplément édité par l'ITC. Cette année les entreprises ont été interrogées sur leur compétitivité.**

Du 29 avril au 21 juillet 2024, les 35 chambres consulaires d'Afrique francophone ont diffusé et récolté le questionnaire auprès des entreprises de leur pays. La diffusion s'est faite de trois façons différentes : sur format papier en face-à-face, enquête par téléphone et enfin en autonomie via un questionnaire en ligne. Les données collectées par la CPCCAF ont ensuite été analysées par le Centre Régional d'Observation du Commerce de l'Industrie et des Services (CROCIS) de la Chambre de commerce et d'industrie de Région Paris Île-de-France.

Le **questionnaire papier** complété lors d'un face à face avec l'entreprise reste la principale méthode de collecte des données. Lorsque le questionnaire a été rempli avec l'aide d'un enquêteur, les réponses ont été plus complètes. C'est, de loin, la meilleure façon d'administrer un questionnaire[1]. Elle permet également d'inclure dans les réponses les entreprises qui n'ont pas accès à internet et ne peuvent donc pas répondre au questionnaire en ligne. Enfin, la passation en face à face a permis d'interroger des entreprises du secteur informel en plus grand nombre car les enquêteurs pouvaient directement aller les voir, sans devoir trouver au préalable leurs coordonnées, qui sont moins faciles à trouver du fait de leur statut d'entreprises non-déclarées.

Certaines chambres ont opté pour une passation du **questionnaire par téléphone**, ce qui permet aussi de remplir le questionnaire directement en ligne et donc de limiter l'erreur humaine. Cette méthode permet de sélectionner un échantillon d'entreprises à interroger, favorisant ainsi une représentativité statistique et des résultats généralisables à l'échelle nationale.

Enfin, la troisième méthode, fortement utilisée par les chambres disposant de peu de ressources à allouer au Baromètre, a été **l'auto-administration du questionnaire via internet**. Cette méthode permet de diffuser le questionnaire à un nombre très important d'entreprises, à condition d'avoir leurs coordonnées ou qu'elles aillent sur les réseaux sociaux de la chambre, et supprime un intermédiaire entre l'étude et l'enquêté, ce dernier est donc plus à même d'exprimer son opinion et de répondre de façon sincère aux questions sensibles[2]. La qualité des réponses peut néanmoins être dégradée, le répondant n'étant pas aidé, de même qu'une large diffusion du questionnaire rend plus difficile l'obtention d'un échantillonnage représentatif. La diffusion par mail présente un taux de réponses bien plus faible que les deux autres méthodes.

Le périmètre de l'enquête :

Grâce à leur engagement, **les chambres consulaires et organisations intermédiaires ont récolté près de 6 500 réponses entre mai et juillet 2024. Le nombre de chambres participantes a augmenté de 170 % par rapport à 2023, passant de 13 à 20 pays couverts, et le nombre de réponses a progressé de 16 %.** Bien que les niveaux de réponses d'avant la crise sanitaire ne soient pas encore atteints, une reprise claire se dessine, laissant entrevoir un avenir prometteur pour les prochaines éditions avec un objectif ambitieux de 10 000 réponses.

L'enquête a été conduite sur les pays suivants :

- **Afrique de l'Ouest** : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Togo.
- **Afrique Centrale** : Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, République Démocratique du Congo, Tchad.
- **Afrique de l'Est et Océan Indien** : Comores, Djibouti, Madagascar.
- **Afrique du Nord** : Maroc, Mauritanie, Tunisie.

[1] Parizot Isabelle, « 5 – L'enquête par questionnaire », dans *L'enquête sociologique*. Parizot Isabelle, Presses Universitaires de France, 2012, pp.93-113.

[2] *Ibid.*



1. La population d'enquête



1.1 – La répartition par zone

Le tableau 1.1 ci-dessous montre la part d'entreprises enquêtées selon la zone géographique[3]. L'Afrique de l'Ouest concentre deux tiers de ces entreprises car c'est la zone qui compte le plus de pays (huit) et le plus de chambres consulaires participantes (65%). Ce sont aussi les chambres qui, depuis plusieurs éditions du Baromètre, mettent le plus de moyens financiers et humains dans la diffusion et la collecte des questionnaires.

Toutefois, les zones d'Afrique du Nord et Centrale ont aussi une représentativité suffisante pour permettre une analyse du climat des affaires dans ces zones. Enfin, en Afrique de l'Est-Océan indien, l'analyse porte essentiellement sur les résultats d'enquête des entreprises malgaches, la collecte des données n'ayant pu être conduite comme souhaité cette année par les CCI aux Comores et à Djibouti.

Tableau 1.1 : La répartition des entreprises enquêtées selon la zone géographique

Centrale	Est	Nord	Ouest	TOTAL
973	112	350	5062	6497
15%	2%	5%	78%	100%

Source : Baromètre CPCCAF 2024

Lecture : En Afrique Centrale, la population d'enquête est de 973 entreprises, elles représentent 15% de l'ensemble de la population d'enquête.

Les données collectées ont été pondérées[i] pour permettre une analyse fiable.

[3]Pour rappel, voici la répartition des pays par zones, Nord : Mauritanie, Maroc et Tunisie, Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo, Centrale : Cameroun, Gabon, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo et Tchad, Est : Comores, Djibouti et Madagascar.

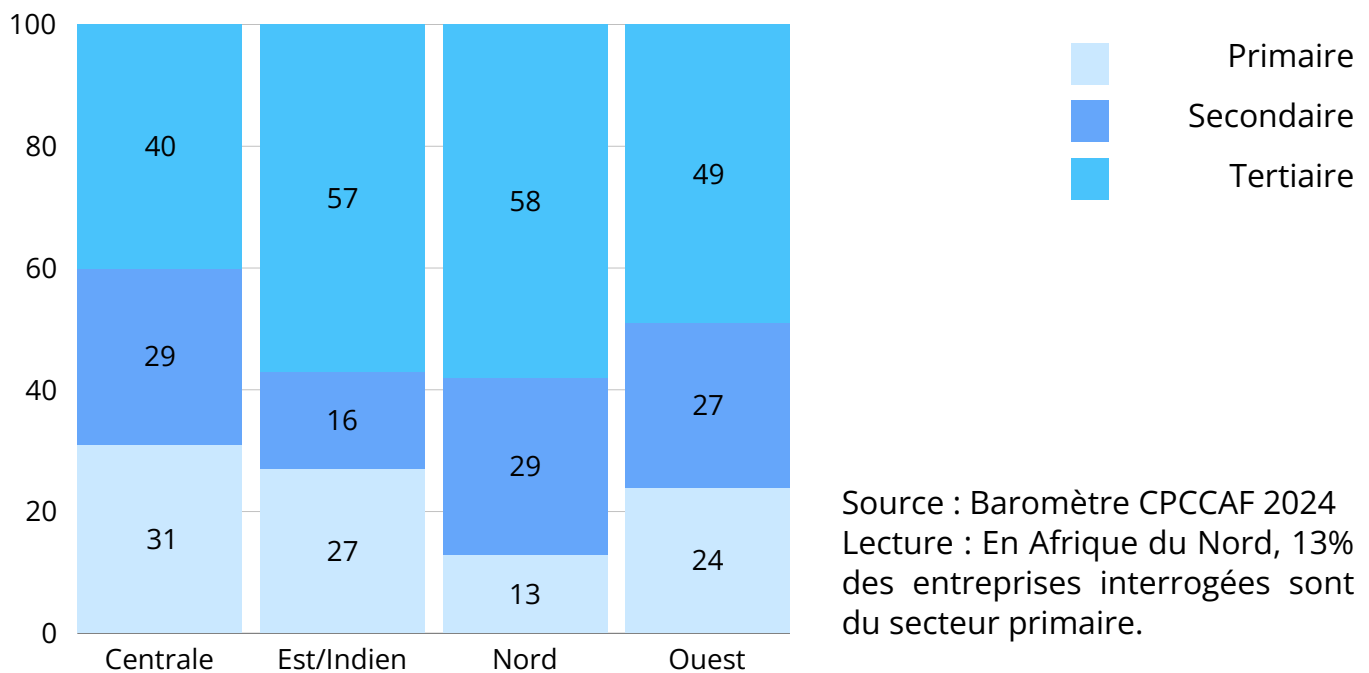
1.2 - Le secteur d'activité

En comparant les données du Baromètre exposées dans le tableau 1.2 avec celles de la CIA[4], les résultats obtenus sont en cohérence. Le secteur des services est le plus fréquent dans les quatre zones, mais il n'est pas majoritaire en Afrique Centrale, où il représente 40% des entreprises. Cela s'explique par un secteur agricole plus développé, du fait d'une population rurale très importante[5] composée de petites entreprises, déclarées ou non[6]. De plus, près d'une entreprise d'Afrique Centrale sur trois relève du secteur secondaire. En effet, l'industrie reste très présente dans la zone, du fait, entre autres, de l'exploitation des importantes ressources naturelles, notamment du pétrole, des minerais et du bois[7].

A contrario, l'Afrique du Nord est la région où le secteur privé se concentre le plus sur les services, puisque 58,5% des entreprises appartiennent au secteur tertiaire. Ce sont notamment les activités autour du commerce, de la finance et du tourisme qui représentent une part importante dans l'économie nord-africaine[8].

Le tableau 1.2 met aussi en évidence la faible part du secteur agricole dans le secteur privé de la région, ce qui s'explique notamment par le fait que la zone Nord de l'Afrique est celle qui emploie le moins, en pourcentage de la population, dans le secteur agricole sur le continent[9].

Tableau 1.2 : Répartition du secteur d'activité en % des entreprises selon leur zone géographique



[4] [GDP - composition, by sector of origin Comparison - The World Factbook \(cia.gov\)](#)

[5] [Central Africa Executive Brief FR.pdf \(cta.int\)](#)

[6] Le poids du secteur informel en Afrique subsaharienne est évalué à 36% du PIB, 22% en Afrique du Nord selon une étude de la Banque mondiale publiée 2021.

[7] [edc09fae-fr.pdf \(oecd-ilibrary.org\)](#)

[8] [Perspectives économiques en Afrique du Nord 2023 | Banque africaine de développement \(afdb.org\)](#)

[9] Ibid.

1.3 - L'effectif

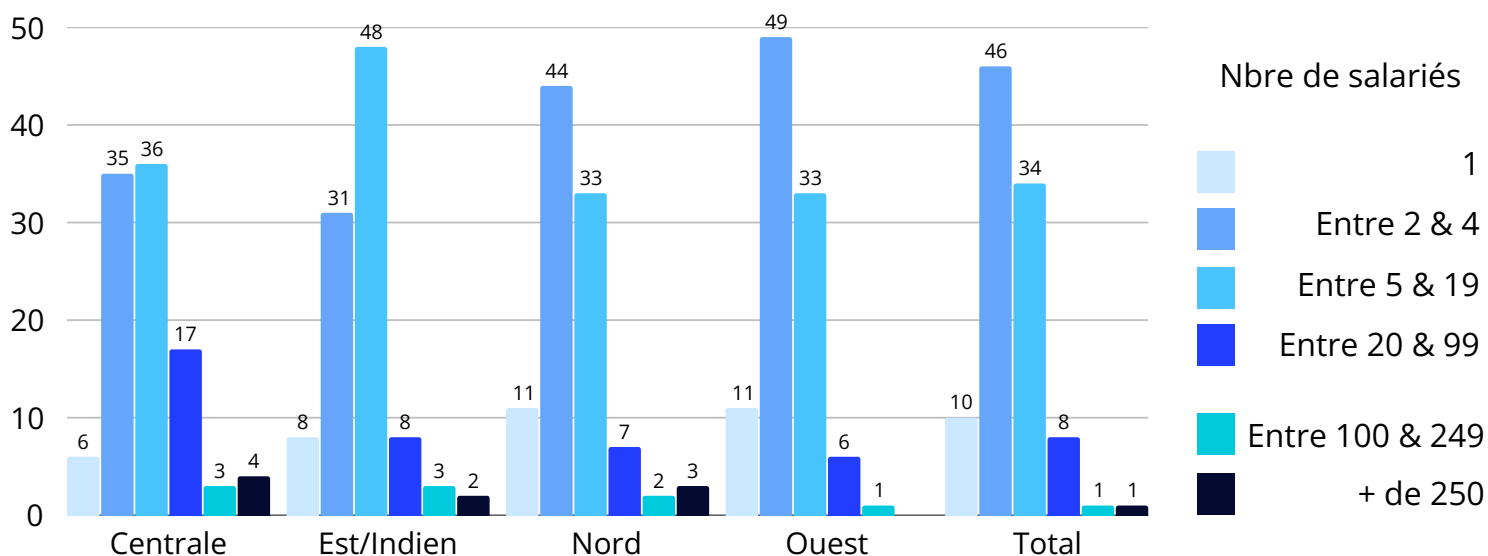
L'enquête s'est intéressée à la taille des entreprises, donnée qui impacte notamment les besoins et difficultés exprimées. L'étude du tableau 1.3 met d'abord en évidence un fait établi : le secteur privé en Afrique francophone, et même plus généralement en Afrique, est en très grande majorité composé de petites structures qui emploient moins de 20 salariés.

Le tissu économique est donc dominé, en nombre, par les micros et petites entreprises. Par ailleurs, en incluant les moyennes entreprises (entre 20 et 250 salariés), les MPME représentent 99% de la population d'enquête. On observe, toujours dans le tableau 1.3, que, dans l'ensemble, ce sont d'abord les structures entre 2 et 4 salariés qui sont les plus représentées, avec 45% des entreprises.

La situation diverge toutefois selon la zone. En effet, au Nord et à l'Ouest, ce sont les entreprises entre 2 et 4 salariés qui sont les plus nombreuses. En Afrique Centrale, les entreprises entre 2 et 4 salariés ne représentent en revanche que 34,7% de la population d'enquête en Afrique Centrale, contre 45,5% dans l'ensemble. Il y a donc une sous-représentation de 10 points de ces sociétés. Ensuite, les entreprises entre 20 et 99 salariés sont surreprésentées dans cette zone, à hauteur de près de 9 points (16,6% vs 7,9%) et la part des entreprises intermédiaires (plus de 250 salariés) est trois fois supérieure en Afrique Centrale que dans l'ensemble (4,1% contre 1,4% en tout). Ces résultats ont plusieurs causes.

D'abord, une analyse par pays de cette zone met en évidence que ce sont surtout le Cameroun et la République Démocratique du Congo (RDC) qui tirent vers le haut la part des entreprises de plus de 20 salariés. En RDC, comme dans tous les pays étudiés, les statistiques relatives au secteur privé sont biaisées par la part très importante du secteur informel, qui compterait environ 3,4 millions d'entreprises en 2020[10]. Ainsi, même si les entreprises non déclarées ont été interrogées, leur part est sous-représentée dans l'étude. Alors que ces structures informelles représenteraient près de 99% du secteur privé en RDC[11] elles échappent en grande partie à l'enquête.[12].

Tableau 1.3 : Effectif salariés en % des entreprises selon la zone



[10] Près de 9.000 entreprises formelles en RDC disposent d'un chiffre d'affaires supérieur à 90.000 USD - ACP

[11] Le secteur informel en RDC, un espace peu maîtrisable | ONU Femmes - Afrique (unwomen.org)

[12] M.E.S.-Numéro-121-Vol.2-Janvier-Mars-2022-Ngongo.pdf (mesrids.org)

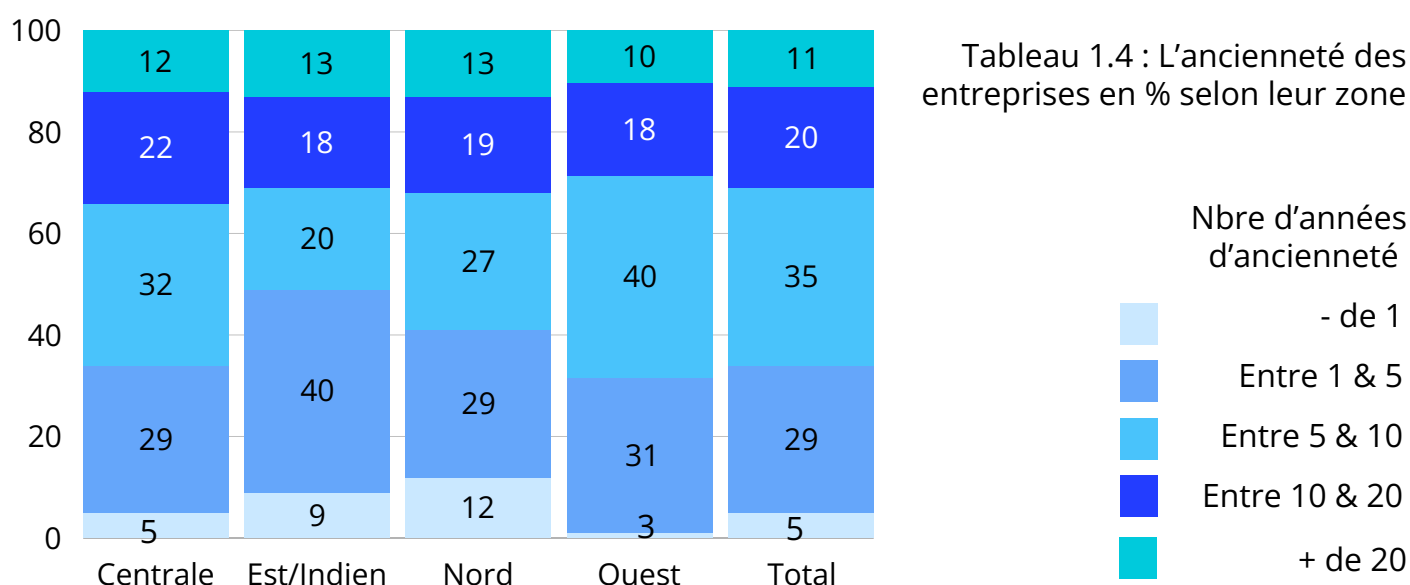
Dans l'ensemble, 90% des entreprises ayant répondu au questionnaire déclarent être enregistrées ou immatriculées auprès d'une autorité nationale, 8% déclarent ne pas l'être, et 2% indiquent ne pas savoir. Ces proportions sont quasiment identiques selon les zones géographiques. Même si les entreprises du secteur informel sont représentées, on observe bien que ce sont surtout celles du secteur formel, ou qui se déclarent comme telles qui composent la population d'étude de notre enquête, concentrant donc les résultats sur l'opinion qu'ont les entreprises déclarées de leur environnement local des affaires.

1.4 - L'ancienneté

La date de création des entreprises rend compte de la santé économique de ces dernières mais aussi de la dynamique entrepreneuriale d'un territoire.

L'analyse du tableau 1.4 met en évidence que près des deux tiers des entreprises existent depuis moins de 10 ans, tandis que 64% de ces établissements existent depuis au moins 1 an. De plus, la part des entreprises de plus de 10 ans est stable dans l'ensemble des zones : entre 34% et 28%. Dans l'ensemble, près d'une entreprise sur 3 existe depuis plus de 10 ans, signe que le climat des affaires semble plutôt favorable au développement des entreprises.

L'Afrique du Nord semble faire office d'exception concernant la part des entreprises de moins de 1 an, car elle est 2,4 fois supérieure à celle de l'ensemble des entreprises. Plus généralement, les entreprises de moins de 5 ans sont surreprésentées en Afrique du Nord par rapport à la moyenne continentale. Cette surreprésentation est en fait surtout tirée par le Maroc, où 45% des entreprises ont moins de 5 ans, et surtout 14% ont moins d'1 an d'existence. L'une des raisons pouvant expliquer cet écart est la politique étatique d'incitation à l'entrepreneuriat[13], qui, depuis plus de quinze ans, promeut la création d'entreprises comme élément clef de la croissance économique et sociale et de la création d'emplois. En 2023, près de 93 500 entreprises ont été créées au Maroc, c'est un quart de plus qu'en 2019[14]. Ainsi, les entreprises marocaines sont plus jeunes que la moyenne continentale du fait de la politique d'incitation à l'initiative entrepreneuriale. Les créations d'entreprises au Maroc, ayant bondi depuis la crise sanitaire, expliquent donc en partie la surreprésentation des entreprises de moins de 5 ans dans ce pays.



[13] On peut citer notamment le programme « Maroc PME », ou encore le [Fonds Innov Invest](#) pour stimuler la création de start-ups ...

[14] [OMPIC : les créations d'entreprises en 2023 au même niveau que l'année dernière | Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale](#)

1.5 - Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'entreprise vient compléter la présentation de la population d'enquête. Indicateur essentiel pour étudier le profil d'une entreprise, il comporte néanmoins certaines limites.

Le chiffre d'affaires de l'entreprise vient compléter la présentation de la population d'enquête. Indicateur essentiel pour étudier le profil d'une entreprise, il comporte néanmoins certaines limites.

Pour faciliter la lecture et la compréhension, le chiffre d'affaires sera exprimé en Franc CFA, car c'est la devise officielle de plus de la moitié des pays étudiés. Toutefois, 8 pays n'utilisent pas cette monnaie, le montant de leur chiffre d'affaires a donc été converti en Franc CFA pour l'étude[15]. Les comparaisons de chiffre d'affaires d'un pays à un autre doivent être menées avec prudence et sont à rapprocher des PIB nationaux[16], les différences de niveau de chiffre d'affaires entre les zones n'indiquant pas forcément des écarts de richesses entre les entreprises. Le niveau de vie du pays pour comparer le chiffre d'affaires des PME est à prendre en compte. Par conséquent, il est surtout intéressant de comparer les résultats d'une zone avec ceux obtenus les années précédentes.

Le tableau 1.5 met en exergue que plus de 8 entreprises sur 10 ont déclaré un chiffre d'affaires sur l'année écoulée inférieur à 50 millions de FCFA[17]. La part des entreprises n'ayant pas de chiffre d'affaires dans les zones Est/Indien et Nord est supérieure à l'ensemble de respectivement 4 et 8,1 points. Un premier élément d'explication se trouve dans le tableau 1.4 (voir ci-dessus) puisque la part des entreprises créées il y a moins d'1 an est supérieure dans ces deux zones par rapport à la moyenne. De ce fait, il est logique que davantage de PME d'Afrique de l'Est et du Nord ne déclarent pas de chiffre d'affaires sur l'année écoulée car elles n'ont pas clôturé leur premier exercice. D'autre part, on observe que la part des PME ayant déclaré plus de 50 millions de FCFA de chiffre d'affaires en Afrique du Nord est supérieure de 6 points à celle de l'ensemble. Cela s'explique en partie par le fait que le niveau de vie en Afrique du Nord est supérieur à celui des autres zones[18].

En 2019, d'après le Baromètre CPCCAF, 48% des entreprises nord-africaines déclaraient un chiffre d'affaires inférieur à 5 millions de FCFA, soit 7,5 points de plus qu'en 2024. Dans le même temps, la part des entreprises avec un CA supérieur à 50 millions de FCFA a diminué de 8 points. Ainsi, en cinq ans, le chiffres d'affaires des PME nord-africaines interrogées s'est recentré sur un montant entre 5 et 50 millions de FCFA. En Afrique Centrale, les proportions affichées dans le graph 1.5 sont très similaires à celles de 2019, même si les entreprises déclarant un CA de plus de 200 millions de FCFA sont 3,5 points de moins. Les entreprises générant un CA compris entre 50 et 200 millions de FCFA sont quant à elles plus nombreuses de 2,5 points.

[15] En effet, 1 MAD = 61 FCFA et 1 TND = 194 XOF (Franc CFA), source : [Tunisian Dinars vers CFA Francs](#) | [Convertir 1 TND en FCFA](#) | [Xe](#)

[16] [PIB par habitant \(\\$ US courants\) - Africa](#) | [Data \(banquemonde.org\)](#)

[17] Soit environ 73 050€, 1€ équivaut à près de 655 FCFA.

[18] [PIB par habitant \(\\$ US courants\) - Africa](#) | [Data \(banquemonde.org\)](#)

En Afrique de l'Ouest, on observe que les chiffres d'affaires ont légèrement baissé comparativement à 2019, puisque la part des PME avec un CA supérieur à 50 millions de FCFA est passée de 20% à 14,9% (soit un quart des entreprises a vu son CA passer en dessous de 50 millions). La crise sanitaire, qui a fortement touché le secteur privé dans la zone[19], semble être un facteur explicatif de cette baisse. A noter, qu'en comparant les résultats du Baromètre 2024 avec ceux de l'édition de 2023, on observe une hausse de près de 3 points des entreprises avec un CA de plus de 5 millions de FCFA, ce qui montre que, à court terme, la dynamique est favorable, même si la situation économique des entreprises n'a pas encore retrouvé celle de l'avant crise sanitaire.

Tableau 1.5 : Répartition en % du chiffre d'affaires sur l'année écoulée selon la zone géographique

Zones	Pas de CA	- 5 MFcfa	entre 5 & 50MFcfa	entre 50 & 200MFcfa	+ 200 Mcfa	Total
Centrale	9%	32,2%	37,9%	13,6%	7,4%	100%
Est/Indien	16%	32,2%	32,9%	12,2%	6,6%	100%
Nord	20,1%	20,4%	37,1%	12,6%	9,8%	100%
Ouest	11,3%	38%	36,8%	9,3%	4,6%	100%
Total	12%	34,6%	37%	10,6%	5,8%	100%

Source : Baromètre CPCCAF 2024

Lecture : 38% des entreprises de la zone Ouest ont déclaré un chiffre d'affaires, sur les douze derniers mois, inférieur à 5 millions de FCFA.

La part des PME avec un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions de FCFA est aussi supérieure en Afrique Centrale par rapport à l'ensemble. Cette surreprésentation vient en partie d'une observation faite grâce au tableau 1.3 (voir ci-dessus) : la part des entreprises de tailles intermédiaires en Afrique Centrale est 3 fois supérieure à la moyenne. A partir des données analysées, une corrélation entre effectif et volume de chiffre d'affaires met en évidence que plus l'effectif d'une entreprise est important, plus son chiffre d'affaires est conséquent en volume.

Le tableau 1.6 le confirme car les entreprises de moins de 5 salariés représentent trois quarts des sociétés avec un chiffre d'affaires de moins de 5 millions de FCFA, tandis que près de 95% des entreprises ayant entre 2 et 4 salariés affichent un chiffre d'affaires inférieur à 50 millions de FCFA. La quasi-totalité des entreprises avec seulement un salarié est concernée.

[19] *Climat des affaires en Afrique : Quelles perspectives pour les entreprises en 2021 ?* (ceofrique.com).

Les entreprises avec plus de 100 salariés quant à elles déclarent en majorité un chiffre d'affaires supérieur à 50 millions de FCFA. Cependant, 46,9% des entreprises dont l'effectif est compris entre 100 et 249 salariés annoncent un chiffre d'affaires supérieur à 200 millions de FCFA, ce qui est supérieur à ce qu'annoncent les entreprises de 250 collaborateurs ou plus (un tiers d'entre elles sont concernées par un chiffre d'affaires supérieur à 200 M FCFA).

Tableau 1.6 : Répartition des entreprises selon leur taille et leur chiffre d'affaires (en %)

Chiffres d'affaires	1 salarié	Entre 2 et 5 salariés	Entre 5 et 10 salariés	Entre 20 et 99 salariés	Entre 20 et 249 salariés	+ 250 salariés
Pas de CA	32,7%	52,8%	11,5%	1,6%	0,6%	0,8%
- 5 MFcfa	16,1%	59,5%	21,3%	2,8%	0,1%	0,2%
entre 5 & 50MFcfa	2,3%	43,9%	46,3%	6%	1	0,5%
entre 50 & 200MFcfa	0,1%	18,6%	49%	24,5%	2,2%	5,6%
+ 200 Mcfa	0	7,9%	37%	35,4%	11,2%	8,5%

Source : Baromètre CPCCAF 2024

Lecture : 16,1% des entreprises interrogées ayant réalisé un chiffre d'affaires inférieur à 5 millions de FCFA comptent seulement 1 salarié. 54,5% des entreprises avec 1 salarié ont réalisé un chiffre d'affaires de moins de 5 millions de FCFA.

En bref :

La population d'entreprises étudiées représente avant tout des PME de moins de 20 salariés. Elle représente à 90% le secteur formel, c'est-à-dire légal. Ces opérateurs ont en majorité des chiffres d'affaires compris entre 5 et 50 millions de FCFA.



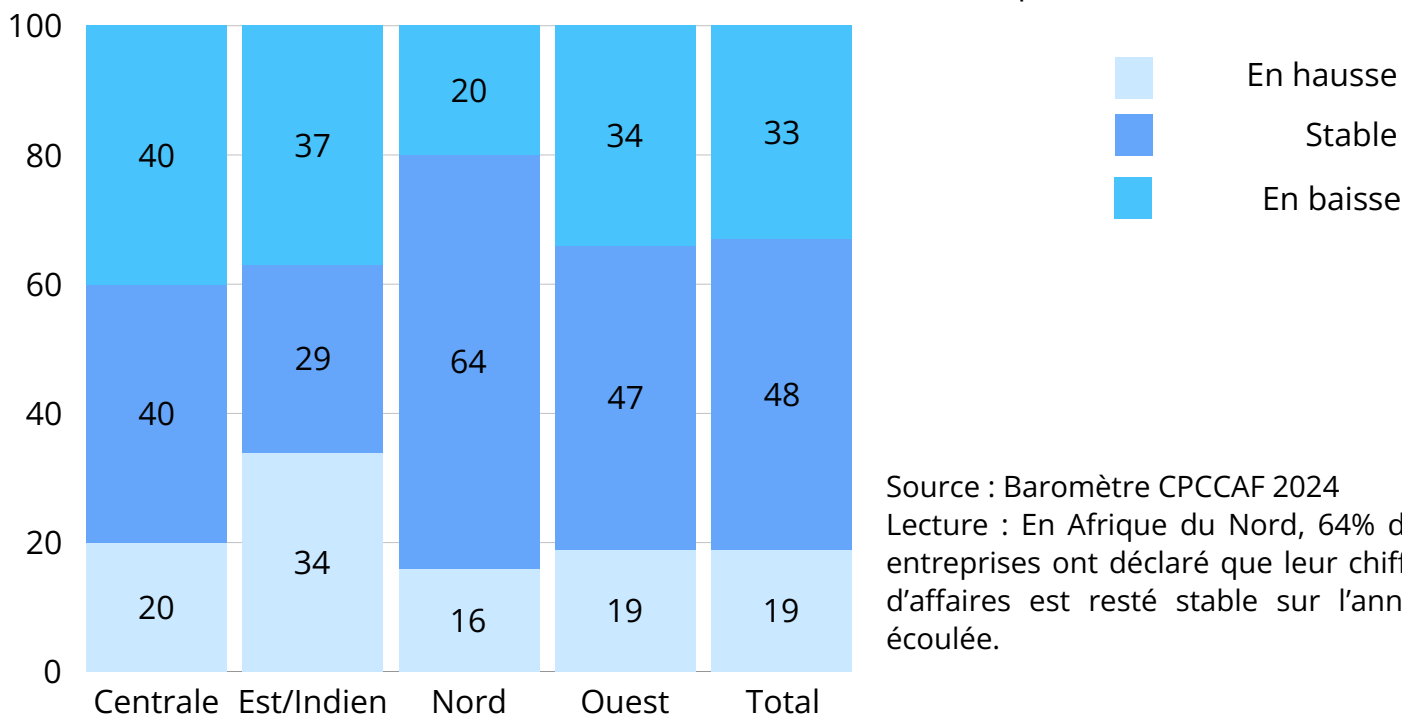
2. Le climat des affaires pour les PME en Afrique francophone



2.1 La santé économique des entreprises : une situation plutôt stable

Le tableau 2.1 présente les dynamiques du chiffre d'affaires, selon les déclarations des entreprises, sur l'année écoulée. Dans l'ensemble, près de la moitié des entreprises a un chiffre d'affaires stable. Un tiers déclare une baisse de chiffre d'affaires sur l'année passée. On observe que cette stabilité est encore plus marquée en Afrique du Nord où près des deux tiers des entreprises ont déclaré un chiffre d'affaires stable sur 1 an. La part de chiffre d'affaires en baisse est similaire à la moyenne en Afrique Centrale, de l'Ouest et du Nord, mais représente un tiers des entreprises à l'Est. Enfin, on observe des disparités assez importantes de taux de chiffre d'affaires en hausse, puisque 4 entreprises sur 10 déclarent une croissance d'activité en Afrique Centrale, c'est deux fois moins en Afrique du Nord.

Tableau 2.1 : Evolution du chiffre d'affaires en % sur l'année passée selon la zone



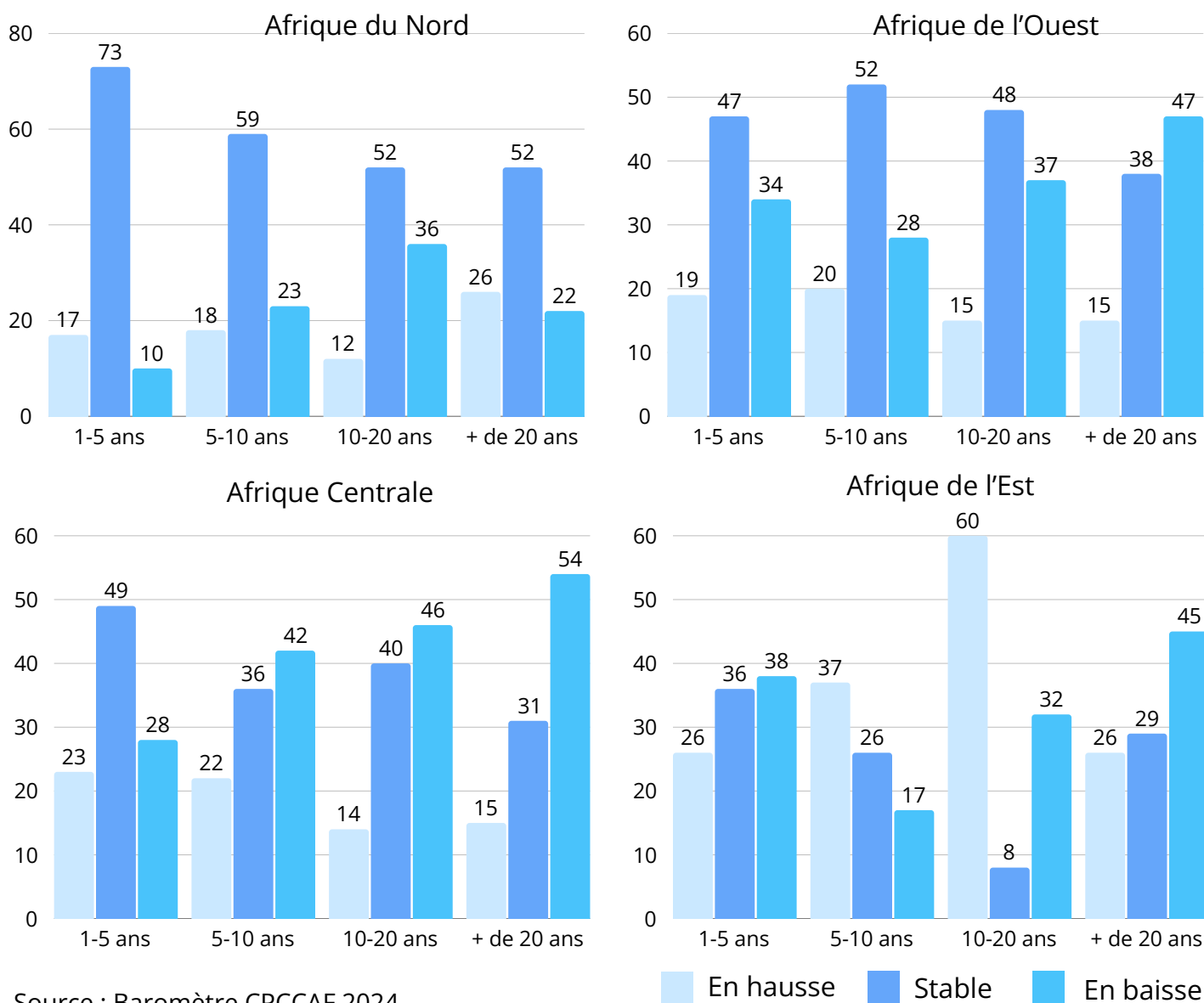
Source : Baromètre CPCCAF 2024
Lecture : En Afrique du Nord, 64% des entreprises ont déclaré que leur chiffre d'affaires est resté stable sur l'année écoulée.

2.1.1 Chiffre d'affaires en % et ancienneté de l'entreprise

Pour mieux caractériser les entreprises selon l'évolution de leur chiffre d'affaires, il est intéressant de croiser plusieurs variables, à commencer par les variables « évolution du chiffre d'affaires » avec « l'ancienneté » de l'entreprise dans le tableau 2.2 Les entreprises de moins de 1 an ont été, ici, mises hors du champ d'étude car elles n'ont pas encore d'éléments de comparaison sur 12 mois.

Les résultats de l'enquête mettent en avant des dynamiques assez différentes selon les zones. En Afrique de l'Ouest, on observe une prédominance très forte de la stabilité pour les entreprises de moins de 10 ans, puis une forte augmentation de la part de la baisse du chiffre d'affaires pour les entreprises entre 10 et 20 ans, puisque plus d'un tiers d'entre elles déclare une baisse. Enfin, pour les entreprises de plus de 20 ans, le taux de chiffre d'affaires stable est proche de celui des entreprises entre 10 et 20 ans (52%), mais la part de chiffre d'affaires en hausse avoisine les 25%, le taux le plus haut dans la zone. C'est la seule catégorie où le taux de réponse « en hausse » est supérieur à celui en « baisse » (25,6% contre 22,4%). Il semblerait donc que les entreprises établies de longue date aient une dynamique plus favorable en Afrique du Nord que les autres.

Tableaux 2.2 : L'évolution du chiffre d'affaires selon l'ancienneté de l'entreprise



Source : Baromètre CPCCAF 2024

Lecture : En Afrique de l'Est, 60% des entreprises ayant entre 10 et 20 ans d'existence déclarent que leur chiffre d'affaires a augmenté sur les 12 mois écoulés.

Toutefois, les entreprises récemment créées trouvent un environnement des affaires favorable à leur développement et à leur dynamique de croissance. En effet, environ 20% des entreprises de moins de 5 ans et entre 5 et 10 ans ont connu une hausse de leur chiffre d'affaires, contre moins de 15% pour les entreprises de plus de 20 ans, qui sont par ailleurs près de 45% à avoir connu une baisse, contre moins de 30% pour les entreprises qui existent depuis 5 à 10 ans. Ainsi, les jeunes entreprises connaissent une croissance rapide, via l'acquisition de parts de marché ou parce qu'elles se positionnent sur de nouveaux segments d'activités en croissance.

Enfin, en Afrique de l'Est et centrale, la taille de l'entreprise semble ne pas avoir d'effet important, puisque les taux de réponses « en hausse », « en baisse » et « stable » sont assez similaires, sauf pour les entreprises ayant entre 10 et 20 ans d'existence, mais cela peut s'expliquer par un échantillon de réponses assez faible qui ne rend pas significatif les résultats de cette catégorie d'entreprises. La dégradation du chiffre d'affaires touche l'ensemble des catégories d'entreprises.

2.1.2 Chiffre d'affaires et secteurs d'activités

L'ancienneté de l'entreprise semble mettre en exergue certaines tendances, à rapprocher d'autres variables pour expliquer ces évolutions. Les tableaux 2.3 s'intéressent à la dynamique du chiffre d'affaires selon les secteurs d'activité.

Concernant l'**Afrique du Nord**, (tableau 2.3.1) on remarque que la hausse du chiffre d'affaires est surtout concentrée dans le secteur agricole, qui, il faut le rappeler, concerne seulement 9% des entreprises de la zone. En effet, plus d'un tiers des entreprises du secteur primaire ont déclaré une hausse de leur chiffre d'affaires sur l'année écoulée, c'est près de 19% de plus que l'ensemble. A contrario, les entreprises du secteur secondaire et tertiaire sont plus de 20% à déclarer une baisse du chiffre d'affaires, alors que cela ne concerne que 7,9% des entreprises agricoles.

Tableau 2.3.1 : Répartition des PME nord africaines selon leur secteur et l'évolution de leur chiffre d'affaires

Secteur	Evolution du chiffre d'affaires			
	En hausse	Stable	En baisse	Total
Primaire	34,4%	57,7%	7,9%	100%
Secondaire	11,5%	67,2%	21,3%	100%
Tertiaire	13,4%	64,3%	22,3%	100%
Tous secteurs	15,5%	64,3%	20,2%	100%

Source : Baromètre CPCCAF 2024

Lecture : En Afrique du Nord, 67,2% des entreprises du secteur secondaire déclarent que leur chiffre d'affaires a été stable sur les 12 mois écoulés.

En **Afrique de l'Ouest** (tableau 2.3.2), ce sont les entreprises du secteur tertiaire qui semblent afficher la meilleure dynamique. En effet, elles ne sont qu'un quart à déclarer une baisse du chiffre d'affaires, alors que dans l'ensemble de la zone, près d'un tiers des entreprises enregistre une baisse. Le secteur primaire est le plus impacté, puisque plus de 4 entreprises sur 10 annoncent une baisse de leur chiffre d'affaires. Ce secteur est celui qui enregistre le plus fréquemment une hausse de chiffre d'affaires sur l'année écoulée puisque près de 23% des entreprises déclarent être dans ce cas, contre seulement 18,4% dans l'industrie et 16,1% dans les services. Ainsi, les dynamiques sont très différentes selon les secteurs en Afrique de l'Ouest.

Dans le secteur primaire, les entreprises sont, comparativement, moins stables que la moyenne (35,1% contre 49%) et plus susceptibles d'avoir connu une variation, positive ou négative, de leur chiffre d'affaires. Le secteur tertiaire se démarque par sa stabilité. Près de 6 entreprises du secteur des services sur 10 ont vu leur chiffre d'affaires inchangé sur 12 mois, c'est près de 10 points de plus que la moyenne de la zone. Enfin, la dynamique du secteur secondaire apparaît la plus proche de la moyenne de la zone, même si les sociétés de ce secteur sont surreprésentées de 5 points chez celles qui enregistrent une baisse. Comparativement à la dynamique nord-africaine, l'activité des entreprises tertiaires d'Afrique de l'Ouest affiche une moindre stabilité (15 points d'écart entre les deux zones) voire une baisse significative (32,7% des entreprises à l'Ouest contre 20,2% au Nord déclarent un CA en baisse).

Tableau 2.3.2 : Répartition des PME ouest africaines selon leur secteur et l'évolution de leur chiffre d'affaires

Secteur	Evolution du chiffre d'affaires			
	En hausse	Stable	En baisse	Total
Primaire	22,9%	35,1%	42%	100%
Secondaire	18,4%	43,9%	37,7%	100%
Tertiaire	16,1%	58,5%	25,4%	100%
Tous secteurs	18,3%	49%	32,7%	100%

Source : Baromètre CPCCAF 2024

Lecture : En Afrique de l'Ouest, 32,7% des entreprises déclarent que leur chiffre d'affaires a été en baisse sur les 12 mois écoulés.

En **Afrique Centrale** (tableau 2.3.3), les entreprises connaissent une dynamique de leur Chiffre d'affaires assez similaire à celles de l'Afrique du Nord. Le secteur primaire a fait face à davantage d'instabilité, car moins d'un tiers des entreprises déclare un chiffre d'affaires inchangé, contre près de 43% en moyenne. Ce secteur est surreprésenté dans les PME ayant connu une hausse de chiffre d'affaires (26,1% contre 18,3% en moyenne), et une baisse (42% contre 38,6% dans l'ensemble). Les entreprises du secteur tertiaire affichent une situation comparable à celles d'Afrique de l'Ouest, par la stabilité de leurs résultats (plus d'une entreprise sur deux). La seule différence notable entre les deux zones concerne le secteur secondaire. En effet, en Afrique Centrale, ce secteur est surreprésenté parmi les entreprises ayant déclaré une baisse de CA (4,8 points supérieur à l'ensemble). Le climat des affaires semble donc un peu moins favorable à l'industrie en Afrique Centrale. Il est aussi intéressant de noter que, malgré un découpage un peu différent des secteurs économiques entre l'Afrique de l'Ouest (plus tournée vers les services) et l'Afrique Centrale (part du secteur primaire plus important), les dynamiques du chiffre d'affaires sont similaires selon les secteurs d'activités.

Tableau 2.3.3 : Répartition des PME d'Afrique Centrale selon leur secteur et l'évolution de leur chiffre d'affaires

Secteur	Evolution du chiffre d'affaires			
	En hausse	Stable	En baisse	Total
Primaire	26,1%	31,9%	42%	100%
Secondaire	16,3%	40,3%	43,4%	100%
Tertiaire	13,9%	53,6%	32,5%	100%
Tous secteurs	18,1%	43,1%	38,6%	100%

Source : Baromètre CPCCAF 2024 - Lecture : En Afrique Centrale, 42% des entreprises du secteur primaire déclarent que leur chiffre d'affaires a été en baisse sur les 12 mois écoulés.

La situation en **Afrique de l'Est** (tableau 2.3.4) se démarque par une plus forte variation du CA comparée à celle des autres zones. 3 entreprises sur 10 y déclarent un chiffre d'affaires stable, contre 4 entreprises sur 10 en Afrique Centrale, 5 sur 10 en Afrique de l'Ouest et 6 sur 10 en Afrique du Nord. Dans le même temps, un tiers des entreprises a un CA en hausse, ce qui est entre 15 et 18 points de plus que dans les autres zones. Le taux d'entreprises avec un CA en baisse est quant à lui de près de 36%, ce qui est moins qu'en Afrique Centrale. Les dynamiques des secteurs sont assez similaires en Afrique de l'Est, avec un secteur primaire dont les hausses de CA sont plus importantes (4,5 points de plus que l'ensemble), tandis que le secteur secondaire affiche une plus grande stabilité des résultats. Les entreprises du secteur tertiaire ont connu plus fréquemment une baisse d'activité. Néanmoins, la taille de l'échantillon ne permet pas d'en tirer des conclusions.

Tableau 2.3.4 : Répartition des PME d'Afrique de l'Est selon leur secteur et l'évolution de leur chiffre d'affaires

Secteur	Evolution du chiffre d'affaires			
	En hausse	Stable	En baisse	Total
Primaire	38,3%	30,5%	31,2%	100%
Secondaire	29,3%	38%	32,7%	100%
Tertiaire	33%	28%	39%	100%
Tous secteurs	33,8%	30,3%	35,9%	100%

Source : Baromètre CPCCAF 2024 - Lecture : En Afrique de l'Est, 33,8% des entreprises déclarent que leur chiffre d'affaires a été en hausse sur les 12 mois écoulés.

2.1.3 Chiffre d'affaires et dynamique de croissance

En **Afrique du Nord** (Tableau 2.4.1), on note d'abord que plus le CA d'une entreprise est élevé, plus elle a de chances d'avoir un CA en hausse. En effet, les entreprises avec moins de 5 millions de FCFA de CA ne sont que 10,4% à déclarer une hausse, contre 13,6% quand le CA est compris entre 5 et 50 millions de FCFA, 18,3% quand le CA se situe entre 50 et 200 millions de FCFA, et 43,8% quand le CA est supérieur à 200 millions de FCFA. L'écart est très conséquent, et tend à montrer que le résultat positif d'une entreprise entraîne une croissance plus forte, notamment pour les entreprises structurées dont l'effectif est d'au moins 20 salariés, cette tendance s'accroissant avec l'effectif (cf. Tableau 1.6). Les entreprises avec moins de 200 millions de FCFA de CA déclarent plus souvent que ce dernier est stable.

Tableau 2.4.1 : Répartition des PME nord africaines selon leur CA et son évolution

Chiffre d'affaires	Evolution du chiffre d'affaires sur l'année écoulée			
	En hausse	Stable	En baisse	Total
- 5 MFcfa	10,4%	68,8%	20,8%	100%
5-50 MFcfa	13,6%	58,8%	27,6%	100%
50-200 MFcfa	18,3%	62,1%	19,6%	100%
+ 200 MFcfa	43,8%	39%	17,2%	100%
Ensemble	17,3%	59,5%	23,3%	100%

Source : Baromètre CPCCAF 2024

Lecture : En Afrique du Nord, 39% des entreprises ayant un CA de plus de 200 millions de FCFA déclarent que celui est resté stable sur les 12 mois écoulés.

En **Afrique de l'Ouest** également (tableau 2.4.2), les entreprises avec un CA déjà élevé (plus de 50 millions de FCFA) connaissent la plus forte croissance. Ainsi, 41,4% des PME dont le CA est supérieur à 200 millions de FCFA ont enregistré une hausse sur les douze derniers mois, contre seulement 14,1% pour celles dont le CA est inférieur à 5 millions de FCFA. En revanche, les entreprises dont le CA est entre 5 et 50 millions de FCFA sont les moins concernées par une baisse de leurs résultats (25,3%), alors que plus d'un tiers des entreprises dans les autres tranches enregistrent une baisse de CA, notamment les plus petites.

Ainsi, en Afrique de l'Ouest, comme au Nord, la solidité de l'entreprise, mesurable par le volume de son CA semble jouer positivement sur sa dynamique de croissance.

Tableau 2.4.2 : Répartition des PME ouest africaines selon leur CA et son évolution

Chiffre d'affaires	Evolution du chiffre d'affaires sur l'année écoulée			
	En hausse	Stable	En baisse	Total
- 5 MFcfa	14,1%	48,7%	37,2%	100%
5-50 MFcfa	20,6%	54,1%	25,3%	100%
50-200 MFcfa	25,5%	41,5%	33%	100%
+ 200 MFcfa	41,4%	23,9%	34,7%	100%
Ensemble	19,4%	48,9%	31,7%	100%

Source : Baromètre CPCCAF 2024 - Lecture : En Afrique de l'Ouest, 14,1% des entreprises ayant un CA de moins de 5 millions de FCFA déclarent que celui est en hausse sur les 12 mois écoulés.

En **Afrique Centrale** (tableau 2.4.3), on observe également une corrélation entre volume du chiffre d'affaires annuel et croissance. Il est à noter que les entreprises dont le CA est supérieur à 200M FCFA sont les plus nombreuses à déclarer un CA en baisse (47%), mais aussi à déclarer un CA en hausse (31,6%). Cette catégorie d'entreprises connaît donc des variations de CA (positif ou négatif) plus importantes que les autres entreprises. Si l'on compare aux deux autres zones, la tendance est similaire mais plus marquée pour l'Afrique Centrale.

Tableau 2.4.3 : Répartition des PME d'Afrique Centrale selon leur CA et son évolution

Chiffre d'affaires	Evolution du chiffre d'affaires sur l'année écoulée			
	En hausse	Stable	En baisse	Total
- 5 MFcfa	14,3%	50,5%	35,2%	100%
5-50 MFcfa	23,9%	44,5%	31,6%	100%
50-200 MFcfa	22,9%	35,3%	41,8%	100%
+ 200 MFcfa	31,6%	21,5%	47%	100%
Ensemble	21%	43,4%	35,6%	100%

Source : Baromètre CPCCAF 2024 - Lecture : En Afrique de l'Ouest, 14,3% des entreprises ayant un CA de moins de 5 millions de FCFA déclarent que celui-ci est en hausse sur les 12 mois écoulés.

Enfin, dans la zone **Afrique de l'Est** (tableau 2.4.4), on observe la même tendance concernant la croissance du CA : Plus l'entreprise a un chiffre d'affaires solide, plus sa dynamique de croissance est soutenue. Les entreprises déclarant un CA de plus de 200 M FCFA affichent une bonne dynamique de croissance avec seulement 13,5% d'entre elles faisant part d'une baisse de leur activité. C'est le taux le plus faible. A contrario, les entreprises dont le CA se situe entre 5 et 50 M, mais aussi dans la catégorie suivante 50-200 millions de FCFA sont plus de 40% à déclarer un CA en baisse. Ces entreprises semblent donc plus vulnérables.

Tableau 2.4.4 : Répartition des PME d'Afrique de l'Est selon leur CA et son évolution

Chiffre d'affaires	Evolution du chiffre d'affaires sur l'année écoulée			
	En hausse	Stable	En baisse	Total
- 5 MFcfa	31%	43,2%	25,9%	100%
5-50 MFcfa	38,9%	16,7%	44,3%	100%
50-200 MFcfa	42,7%	15%	42,3%	100%
+ 200 MFcfa	44,7%	41,7%	13,5%	100%
Ensemble	36,9%	28,6%	34,5%	100%

Source : Baromètre CPCCAF 2024

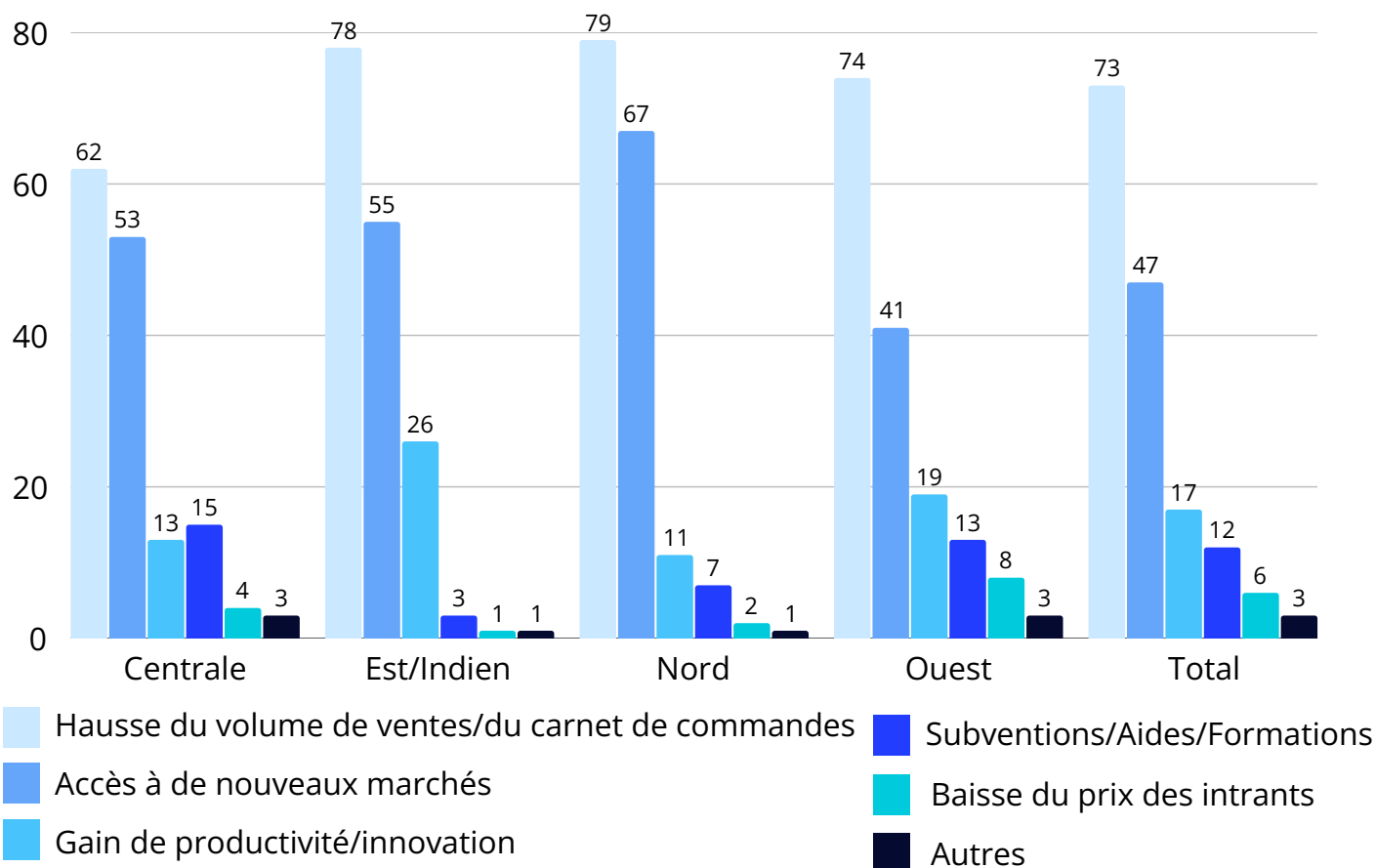
Lecture : En Afrique de l'Est, 15% des entreprises ayant un CA compris entre 50 et 200 millions de FCFA déclarent que celui est stable sur les 12 mois écoulés.



2.2 Les facteurs de variation d'activité avancés par les entreprises

A travers le tableau 2.5.1, deux facteurs principaux viennent expliquer les hausses de chiffre d'affaires : la hausse du volume de ventes est la première raison donnée par près des trois quarts des entreprises - sauf en Afrique Centrale - et l'accès à de nouveaux marchés, source d'augmentation de CA pour plus de 4 entreprises sur 10. A noter que près d'une entreprise d'Afrique de l'Est sur 4 a signalé avoir connu des gains de productivité ou une innovation, ce qui laisse entrevoir une dynamique assez positive pour les années à venir. Les entreprises dont les chiffres d'affaires sont solides connaissent une croissance plus marquée grâce à des ressources importantes leur permettant d'accroître leur production, gagner de nouveaux marchés et surmonter plus aisément les barrières à l'entrée qui freinent les entreprises dotées de moins de capital. Les aides et subventions ressortent en Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest, mettant en évidence l'impact de l'engagement du soutien financier dans l'accompagnement du secteur privé.

Tableau 2.5.1 : Les raisons d'une hausse du CA (en %)



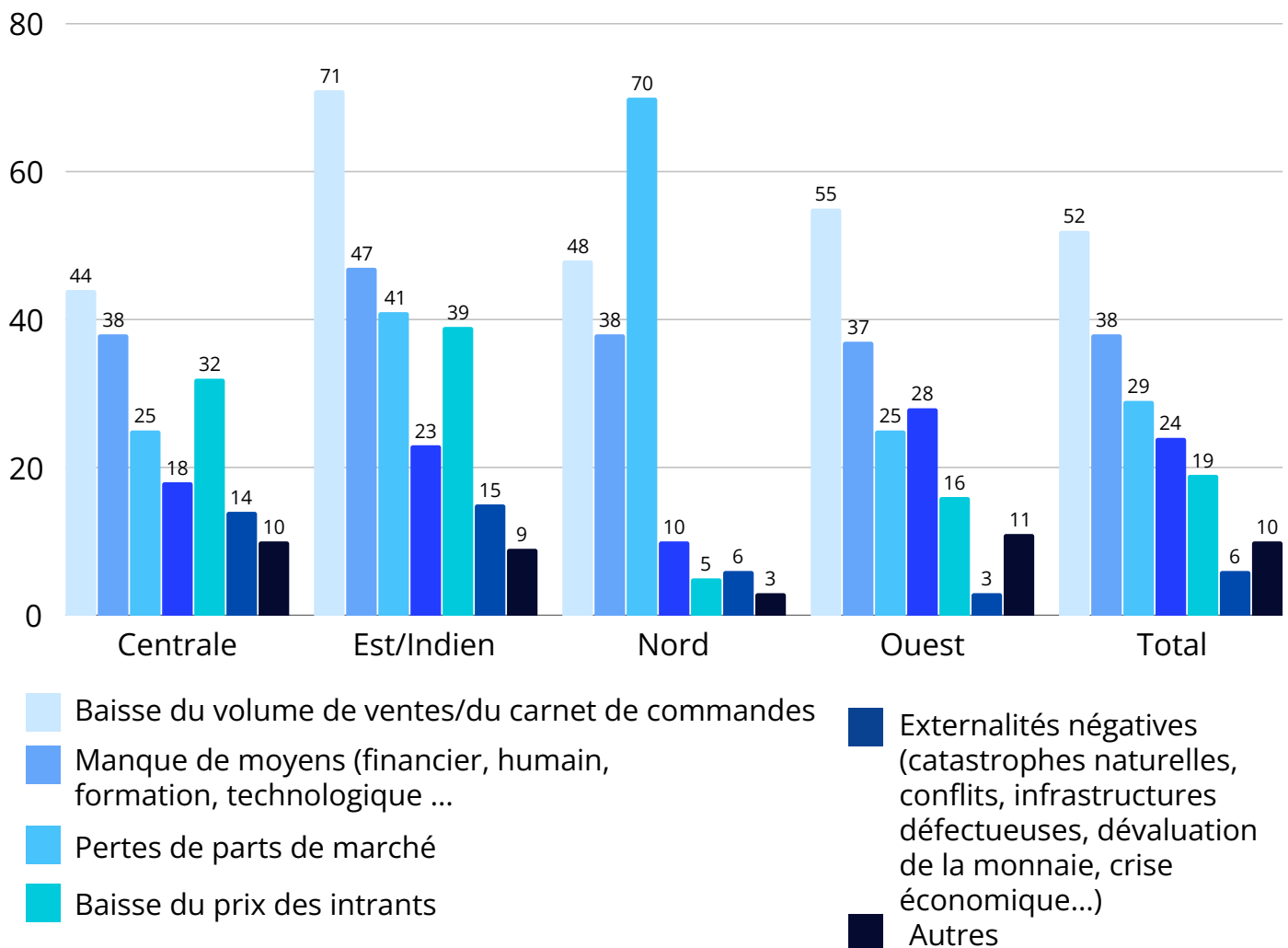
Source : Baromètre CPCCAF 2024

Lecture : 73% des entreprises ayant connu une hausse de CA sur la dernière année ont déclaré qu'elle est due à une hausse du volume de ventes.

Le tableau 2.5.2 nous renseigne sur les raisons de la baisse du CA. Elles diffèrent entre les zones. Assez logiquement, la baisse du volume de ventes est la raison la plus citée pour justifier la baisse du CA dans les zones Est, Ouest et centrale. En moyenne, près d'une entreprise sur deux a connu une baisse de ses ventes.

Dans l'ensemble, le manque de moyens est la deuxième raison la plus citée, et de façon assez similaire dans les zones, puisqu'environ 40% des entreprises ont mis en avant cet argument. Troisième raison la plus citée, l'augmentation du prix des intrants a été très problématique en Afrique du Nord car 70% des entreprises ont avancé cette raison pour expliquer la baisse de leur CA. Cette augmentation du prix des intrants, causée, entre autres, par le conflit en Ukraine, semble toucher plus durement les entreprises d'Afrique du Nord. Les externalités négatives ont été citées par 32% des entreprises dont le CA baisse en Afrique Centrale, c'est 13 points de plus que l'ensemble, notamment à cause d'un réseau routier dégradé et peu sûr, particulièrement en RDC[21], au Tchad[22], ou encore au Gabon[23]. Ce constat est aussi valable en Afrique de l'Est. Ainsi, les entreprises mentionnent les facteurs externes qui impactent leur activité, notamment le manque de moyens, à la fois financier et humain, l'augmentation des prix des intrants et des externalités négatives qui compliquent le développement de leur activité.

Tableau 2.5.2 : Les raisons d'une baisse du CA (en %)



Source : Baromètre CPCCAF 2024

Lecture : En Afrique du Nord, 38% des entreprises ayant connu une baisse de leur CA sur l'année écoulée ont déploré un manque de moyens comme l'une des raisons de cette baisse.

[21] République démocratique du Congo - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (diplomatie.gouv.fr)

[22] Fiches pays (diplomatie.gouv.fr)

[23] Gabon - Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (diplomatie.gouv.fr)

The background features a light blue gradient with several abstract, hand-drawn style elements in various shades of blue. At the top, there are several thick, curved lines that resemble a stylized 'E' or a series of arcs. Below these, there are more curved lines and a few small circles. In the lower half, there are several horizontal and diagonal lines, some of which are thicker and more prominent, along with a few small circles. The overall aesthetic is clean, modern, and dynamic.

3. Investissement, emploi et international : des indicateurs clefs de la dynamique du secteur privé

3.1 L'investissement

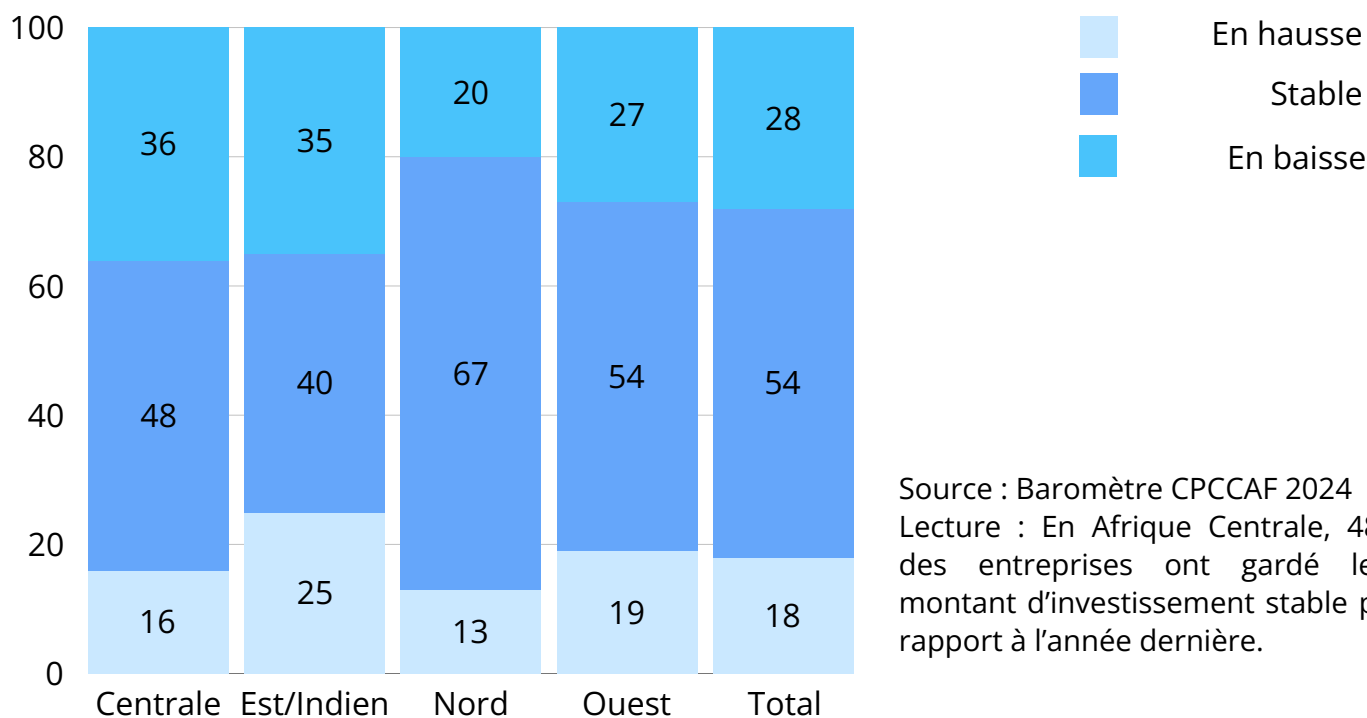
L'investissement est un indicateur important pour analyser la santé des entreprises, cerner leur dynamique de croissance à moyen/long terme et évaluer le degré de confiance des entrepreneurs en l'avenir. Un entrepreneur qui investit a en général davantage confiance en l'avenir que celui qui n'investit pas.

Le tableau 3.1 met en valeur la part des entreprises ayant augmenté, baissé ou stabilisé leurs investissements depuis l'année dernière. Dans l'ensemble, plus de la moitié (54%) des entreprises ont gardé un niveau d'investissements similaire à l'année dernière. La part des entreprises ayant augmenté leurs investissements est de 18%, ce qui est similaire aux résultats du Baromètre 2023, tandis qu'un peu plus d'un quart déclare une baisse de leurs investissements soit 10 points de plus qu'en 2023. Cette dernière est particulièrement significative en Afrique Centrale et dans la zone Est, où elle concerne plus d'un tiers des entreprises. A l'inverse, seule 1 entreprise sur 5 a connu une baisse de son investissement par rapport à l'année dernière en Afrique du Nord. Cette zone semble la plus stable, car les deux tiers des PME ont gardé un niveau d'investissements similaire à l'année écoulée.

Cela signifie-t-il que le climat des affaires est perçu comme défavorable ? Deux facteurs sont à mettre en avant pour tempérer ces résultats. D'abord, la part des entreprises ayant connu une baisse de leurs investissements est similaire à la part des entreprises ayant enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires. En effet, en comparant les tableaux 2.6 et 2.1, on observe des similitudes importantes. Dans l'ensemble, 18% des PME ont augmenté leurs investissements quand 19% ont vu leur CA augmenter. En Afrique du Nord, la distribution des évolutions du CA est une reproduction quasiment à l'identique de celle de l'évolution de l'investissement : 20% de baisse dans les deux cas, 64% de CA stable et 67% d'investissement stable, 16% de CA et 13% d'investissement en hausse. Hormis en Afrique de l'Est, les proportions sont similaires dans toutes les zones, ce qui met en évidence la corrélation entre évolution du chiffre d'affaires et investissement.

Ensuite, la population d'enquête est différente de celle de l'année dernière. En effet, davantage de pays sont représentés, et le panel d'entreprises interrogées plus large. Les résultats de cette année sont plus représentatifs de la situation économique des entreprises, et il est donc possible que si les mêmes entreprises avaient été interrogées en 2023 et 2024, les résultats soient très similaires entre les deux années.

Tableau 3.1 : Evolution du montant de l'investissement en % sur l'année écoulée



Source : Baromètre CPCCAF 2024
 Lecture : En Afrique Centrale, 48% des entreprises ont gardé leur montant d'investissement stable par rapport à l'année dernière.

Les données analysées font également ressortir la corrélation directe entre taille de l'entreprise et capacité d'investissement, les entreprises générant un CA de plus de 200 M FCFA étant celles dont la dynamique d'investissement est la plus importante.

Tableau 3.1.2 : Répartition du chiffre d'affaires des entreprises d'Afrique du Nord selon l'évolution de leur investissement

Chiffre d'affaires sur l'année	Evolution de l'investissement			
	En hausse	Stable	En baisse	Total
- 5 MFcfa	4,6%	79,2%	16,2%	100%
5-50 MFcfa	11,9%	55,1%	33%	100%
50-200 MFcfa	15%	73,3%	13,7%	100%
+ 200 MFcfa	46,8%	44%	9,2%	100%
Ensemble	14,8%	62,5%	22,7%	100%

Source : Baromètre CPCCAF 2024
 Lecture : En Afrique du Nord, 44% des entreprises avec un CA supérieur à 200 millions de FCFA ont eu un montant d'investissements stable par rapport à l'année dernière.

Tableau 3.1.3 : Répartition du chiffre d'affaires des entreprises d'Afrique de l'Ouest selon l'évolution de leur investissement

Chiffre d'affaires sur l'année	Evolution de l'investissement			
	En hausse	Stable	En baisse	Total
- 5 MFcfa	14%	54,6%	31,4%	100%
5-50 MFcfa	26,1%	54,1%	19,9%	100%
50-200 MFcfa	19,2%	63,1%	17,6%	100%
+ 200 MFcfa	29,9%	45,7%	24,4%	100%
Ensemble	20,4%	54,8%	24,8%	100%

Source : Baromètre CPCCAF 2024

Lecture : En Afrique de l'Ouest, 14% des entreprises avec un CA inférieur à 5 millions de FCFA ont augmenté leur niveau d'investissement sur l'année écoulée.

Tableau 3.1.4 : Répartition du chiffre d'affaires des entreprises d'Afrique Centrale selon l'évolution de leur investissement

Chiffre d'affaires sur l'année	Evolution de l'investissement			
	En hausse	Stable	En baisse	Total
- 5 MFcfa	10,8%	53,5%	35,7%	100%
5-50 MFcfa	16,3%	50,1%	33,6%	100%
50-200 MFcfa	31,4%	42,7%	25,9%	100%
+ 200 MFcfa	18%	49,9%	32,1%	100%
Ensemble	16,9%	50,1%	33%	100%

Source : Baromètre CPCCAF 2024

Lecture : En Afrique Centrale, 33% des entreprises avec un chiffre d'affaires ont enregistré une baisse de leur niveau d'investissement.

Tableau 3.1.5 : Répartition du chiffre d'affaires des entreprises d'Afrique de l'Est selon l'évolution de leur investissement

Chiffre d'affaires sur l'année	Evolution de l'investissement			
	En hausse	Stable	En baisse	Total
- 5 MFcfa	25,1%	42,2%	32,7%	100%
5-50 MFcfa	32,3%	25,8%	42%	100%
50-200 MFcfa	0,8%	38,8%	60,4%	100%
+ 200 MFcfa	71,8%	15,4%	12,8%	100%
Ensemble	28,1%	33,1%	38,8%	100%

Source : Baromètre CPCCAF 2024

Lecture : En Afrique de l'Est, 42% des entreprises avec un CA compris entre 5 et 50 millions de FCFA ont enregistré une baisse de leur niveau d'investissement.

Aussi interrogées sur les raisons de fluctuation de leurs investissements, les entreprises ont répondu plus d'une fois sur deux qu'elles ont augmenté leurs investissements grâce à de bonnes perspectives économiques, un quart a cité un développement technologique, et 1 sur 5 un taux d'intérêt avantageux.

15% ont reçu un apport en capitaux, ce taux grimpe à plus de 40% en Afrique de l'Est et du Nord. Environ 5% des entreprises ayant augmenté leurs investissements ont expliqué avoir profité de politiques avantageuses ou d'investissements par le secteur public. Ainsi, les raisons de la hausse des investissements sont surtout liées à la demande et à un accès facilité à des capitaux.

La baisse des investissements est quant à elle justifiée par 40% des entreprises par de mauvaises perspectives économiques, mais ce taux atteint 60% en Afrique du Nord. Près de 30% des entreprises qui ont diminué leurs investissements l'ont justifié par des taux d'intérêts désavantageux, et environ 20% ont mis en avant des politiques gouvernementales non incitatives et une faible disponibilité des financements bancaires.

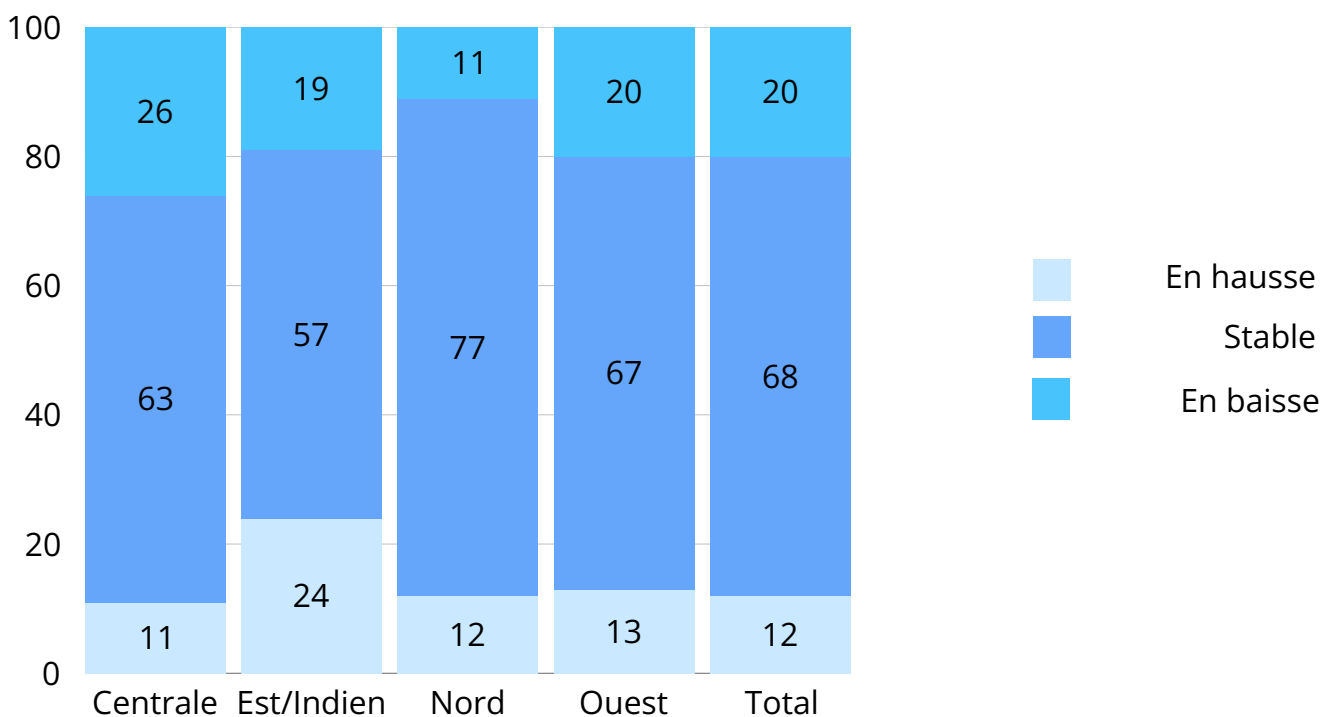
Les raisons d'une baisse des investissements proviennent de sources assez multiples, mais la conjoncture économique et le financement par les banques sont les deux raisons principales mentionnées de cette baisse.

3.2 L'emploi

L'emploi et ses dynamiques d'embauche mettent également en lumière les difficultés des entreprises à se développer si la recherche de nouveaux collaborateurs est inenvisageable ou rendue très compliquée par l'offre de travail disponible.

Le tableau 2.8 permet de rendre compte de l'évolution de l'effectif des entreprises selon leur zone sur l'année écoulée. Près de 7 entreprises sur 10 ont gardé un effectif stable. Hormis en Afrique de l'Est, environ une entreprise sur six a augmenté son effectif depuis un an. Dans l'ensemble, 1 entreprise sur 5 a réduit le nombre de ses collaborateurs sur la même période. Deux zones dénotent un peu de ce constat. D'abord, l'Afrique de l'Est a une part d'entreprise ayant augmenté leur nombre d'employés supérieure de deux fois à la moyenne. Ensuite, les entreprises d'Afrique du Nord ne sont que 11% à avoir vu leur nombre de salariés baisser, plus des trois quarts n'ont pas connu de changement d'effectifs.

Tableau 3.2 : Evolution du nombre de salariés en % sur les douze derniers mois



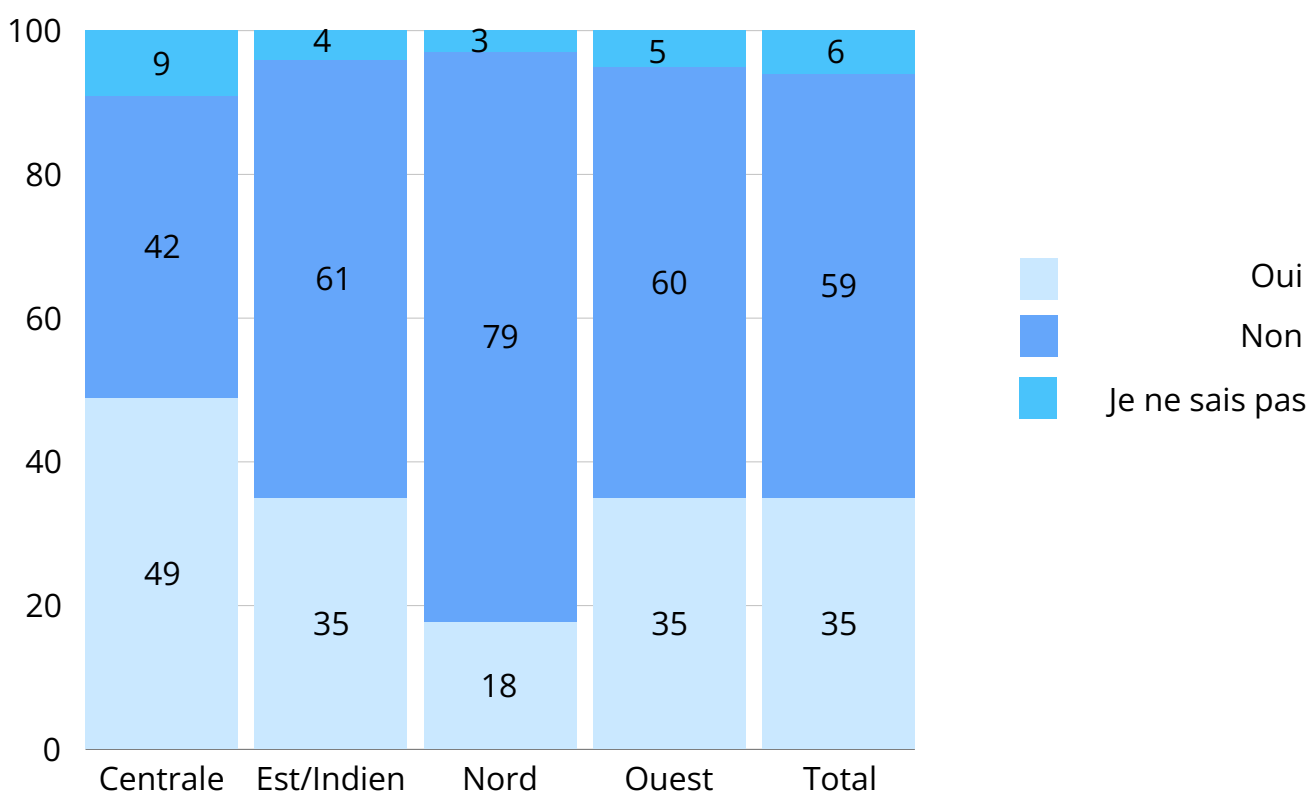
Source : Baromètre CPCCAF 2024

Lecture : En Afrique du Nord, 77% des entreprises n'ont pas changé de nombre de salariés.

Pour mieux comprendre la dynamique de l'emploi en Afrique francophone, élément important du climat des affaires, les entreprises ont été interrogées sur leurs besoins humains afin d'évaluer si l'absence de recrutement est liée à une absence de besoin, ou à des difficultés à embaucher.

Le tableau 3.2.2 rend compte de la part des entreprises rencontrant des difficultés à embaucher. En moyenne, une entreprise sur trois déclare faire face à des difficultés pour recruter de nouveaux collaborateurs. Toutefois, il y a des écarts importants entre les zones. En Afrique de l'Ouest et de l'Est, la part des entreprises rencontrant ces difficultés est égale à la moyenne. En Afrique Centrale, c'est près d'une entreprise sur deux, et au Nord moins d'une entreprise sur cinq. Au Nord et à l'Est, deux tiers des entreprises déplorent un manque de qualification des candidats, alors qu'elles ne sont qu'un tiers à l'Ouest et moins d'un quart en Afrique Centrale. Dans cette dernière zone, c'est la situation économique incertaine qui contrarie l'embauche pour plus de deux tiers des sociétés. Environ un quart des entreprises met en avant un coût à l'embauche trop élevé. Au Nord, le manque de qualifications est renforcé par un déficit de candidats qui est cité comme une raison de non-embauche par un tiers des entreprises de la région.

Tableau 3.2.2: Avez-vous des difficultés à embaucher ? (en %)



Source : Baromètre CPCCAF 2024

Lecture : En Afrique de l'Ouest, 60% des entreprises n'ont pas de difficultés à embaucher.

Ainsi, l'investissement et l'emploi connaissent des fluctuations et des raisons diverses selon leur zone. Ces facteurs influencent la perception des PME du climat des affaires et leurs résultats car un faible niveau d'investissement, combinés à des difficultés à embaucher rendent difficile la production à un niveau plus élevé.

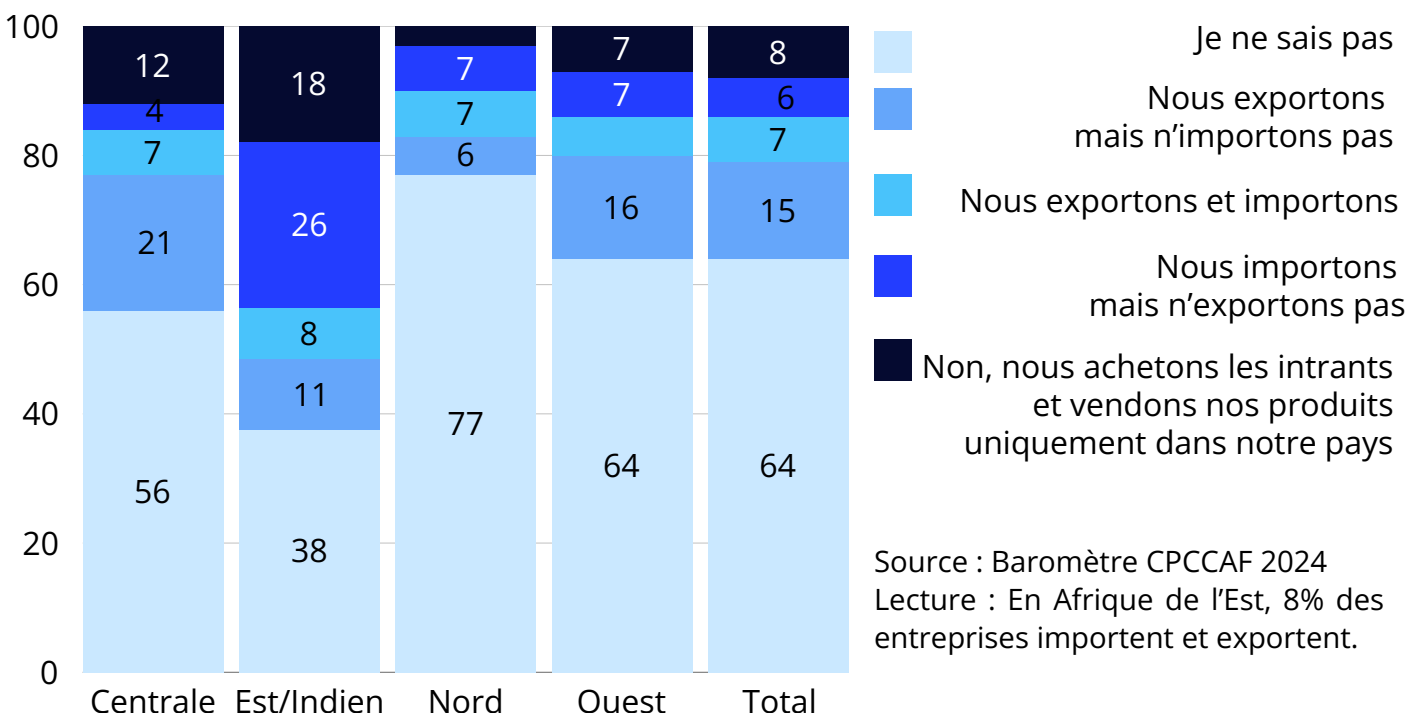
3.3 La place de l'international dans l'activité des entreprises

3.3.1 Une activité limitée à une minorité d'entreprises

Depuis 2013, le Baromètre CPCCAF a pour objectif d'informer sur les perspectives d'ouverture à l'international des entreprises de cette région. Il faut rappeler que le corpus d'enquête représente particulièrement des micros et petites entreprises, qui n'ont donc pas forcément les moyens humains et financiers et les connaissances techniques nécessaires à une internationalisation de leurs activités.

Le tableau 3.3 met en lumière que la majorité des entreprises n'ont pas d'activité à l'international, fait déjà constaté dans l'édition 2023 du Baromètre. En 2023, 70% des entreprises achetaient les intrants et vendaient leurs produits seulement dans leur pays, elles sont encore près des deux tiers cette année. Un peu plus d'un quart des entreprises réalise des transactions en dehors de leur pays, comme en 2023, et 13% d'entre elles exportent. Les résultats sont très similaires à ceux exposés dans le Baromètre de l'année dernière.

Tableau 3.3 : L'entreprise a-t-elle des activités à l'international ? (en %)



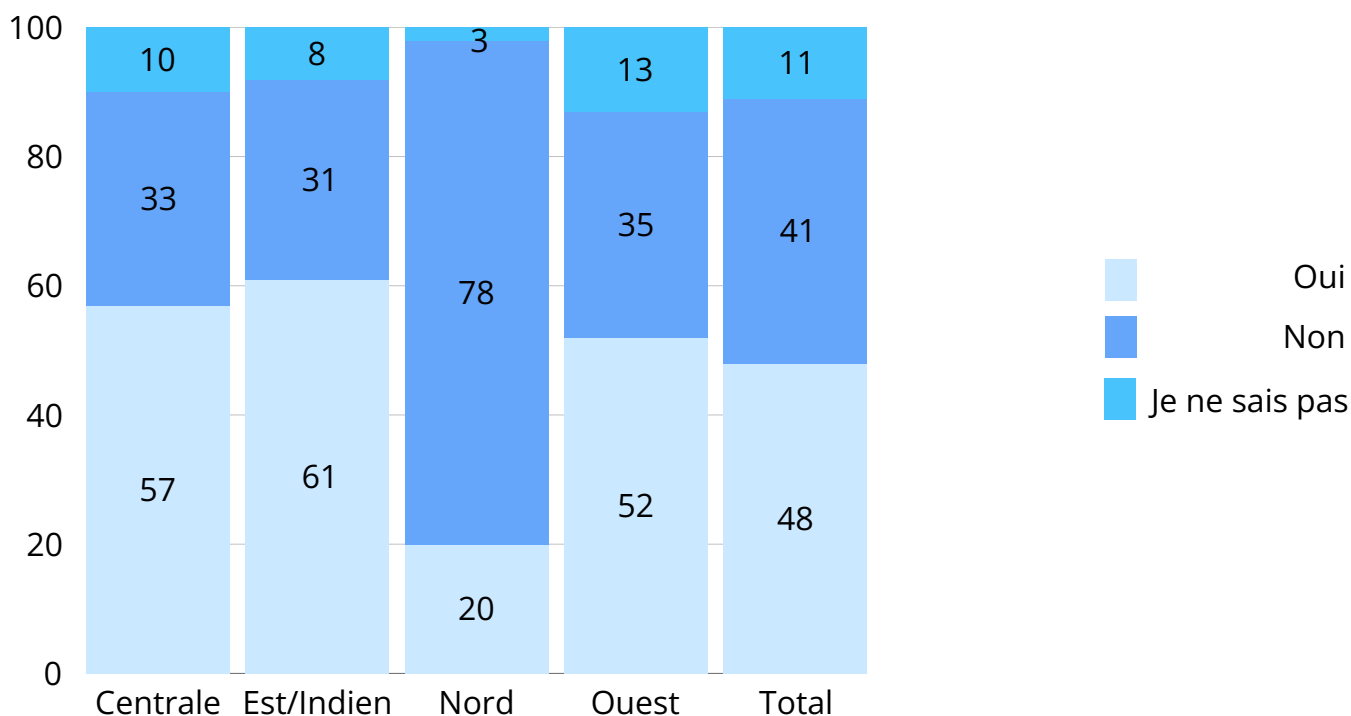
La dynamique à l'export est plus importante en Afrique de l'Est, où un tiers des entreprises vend ses produits dans d'autres pays. A noter aussi que les activités des entreprises d'Afrique du Nord sont davantage orientées vers le marché domestique et moins vers l'exportation. En effet, plus des deux tiers des PME nord-africaines répondantes n'importent pas directement et n'exportent pas.

Mais, selon l'OMC, les pays d'Afrique du Nord - surtout la Tunisie et le Maroc - sont très tournés vers l'export[24]. De ce fait, il semble que les entreprises interrogées en Afrique du Nord ne représentent pas la force exportatrice de cette région, mais plutôt la situation des petites entreprises de moins de 20 salariés qui n'exportent pas.

3.3.2 Exporter : un objectif contrarié

Le tableau, qui retranscrit la volonté ou non des entreprises non exportatrices d'exporter, fait ressortir que l'export est un objectif pour un grand nombre d'entre elles, sauf en Afrique du Nord. Dans l'ensemble, près d'une entreprise sur deux veut exporter, ce taux atteint même 61% des entreprises en Afrique de l'Est. En Afrique du Nord, près de 8 entreprises sur 10 ne souhaitent pas exporter.

Tableau 3.3.2 : Souhaitez-vous faire de l'export ? (en %)




Source : Baromètre CPCCAF 2024

Lecture : En Afrique Centrale, 57% des entreprises qui n'exportent déclarent le souhaiter.

Pour compléter les résultats du tableau 3.3.2, les entreprises ont aussi été interrogées sur les raisons qui les empêchent de franchir le pas de la démarche d'exportation. Le manque de moyens financiers est le frein évoqué par plus d'une entreprise sur deux, quelle que soit la zone, ce qui est logique au regard du profil des entreprises interrogées, car elles sont petites et ont un chiffre d'affaires relativement peu élevé ce qui rend compliqué voire impossible de supporter les coûts liés à l'export. Le manque de moyens financiers est renforcé par un manque de capacité de production, deuxième raison la plus citée (40% des PME en moyenne).

[24]WTO Stats



Enfin, le manque de politique gouvernementale d'accompagnement à l'export est mentionné par plus d'un quart des entreprises, dont près d'une entreprise sur deux en Afrique Centrale. Dans cette même zone, 20% des entreprises ont mis en avant le déficit d'infrastructures et des barrières à l'export liées à la réglementation. Enfin, dans cette même zone, près de 30% des entreprises mettent en avant des lourdeurs administratives. Le cadre réglementaire des affaires en Afrique Centrale semble donc peu favorable à l'export.

A contrario, en Afrique du Nord, la réglementation semble plus favorable, puisque seule des lourdeurs administratives sont déplorées par moins d'un quart des entreprises.

En Afrique de l'Ouest, environ 20% des entreprises mettent en avant un manque d'accompagnement étatique, des lourdeurs administratives et des barrières à l'export.

En Afrique de l'Est, l'échantillon de réponses est trop faible pour pouvoir l'analyser et en faire ressortir des tendances représentatives.

Ainsi, hormis en Afrique Centrale, ce qui empêche les entreprises d'exporter, malgré leur envie, ce sont leurs propres moyens (financiers et de production) bien plus que des barrières institutionnelles.

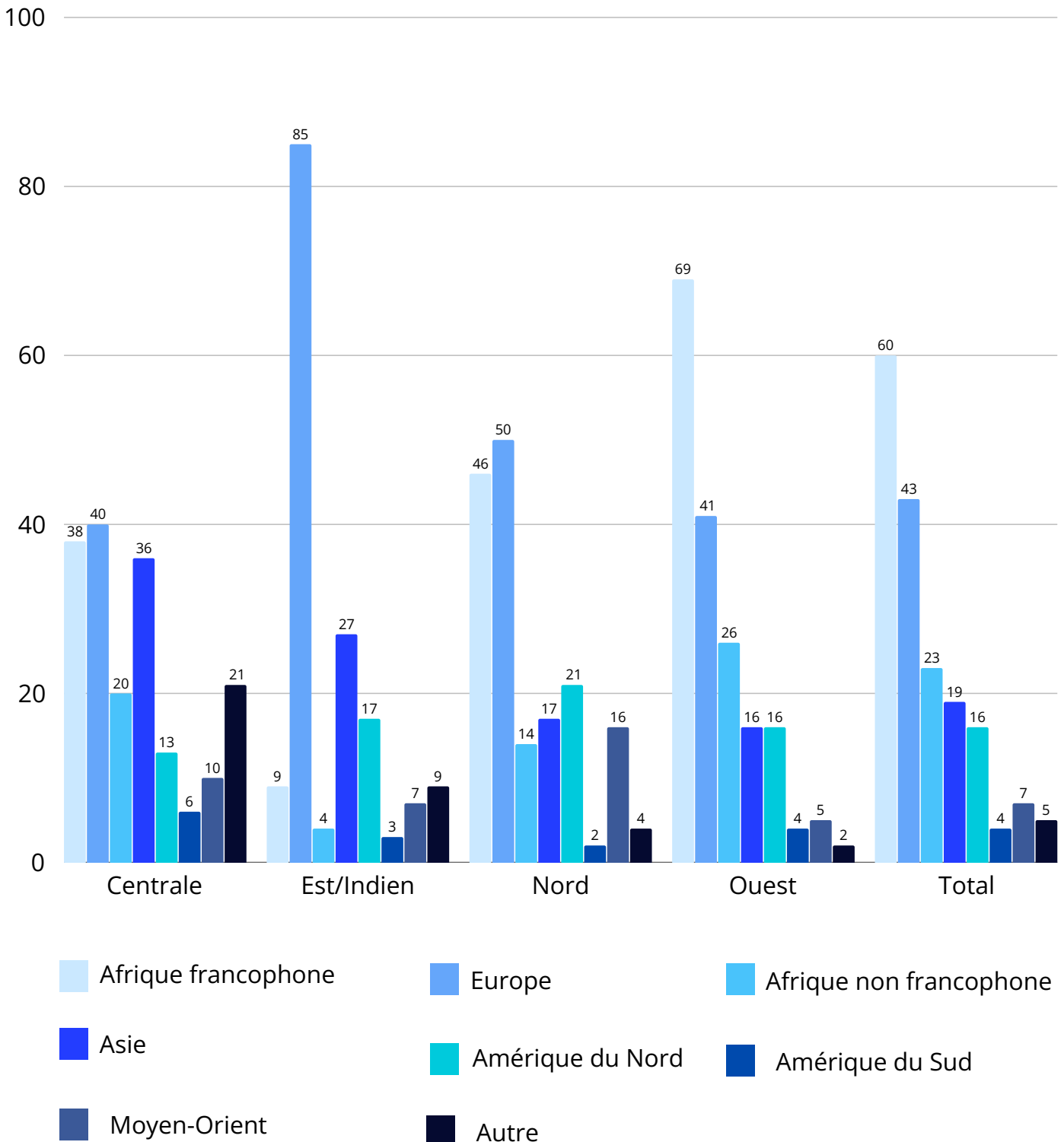
3.3.3 La francophonie économique : une réalité

Même si la part d'entreprises exportatrices est faible, il est intéressant d'analyser vers quelles zones géographiques exportent les entreprises des pays d'Afrique francophone. En effet, la CPCCAF s'efforce depuis sa création à promouvoir les échanges économiques du secteur privé au sein de la francophonie. En analysant le tableau 3.3.3, il paraît clair que la langue française est un atout majeur dans le développement des échanges internationaux du secteur privé. Ainsi, 60% des entreprises exportatrices vendent en Afrique francophone et plus de 40% en Europe. Or, en s'appuyant sur les ressources d'ITC[25], partenaire historique du Baromètre, on observe que les exportations vers l'Europe se font principalement vers 5 pays : la France, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne et la Belgique. De plus, l'Amérique du Nord représente un peu plus de 15% des destinations d'export, notamment à Québec et aux Etats-Unis.

[25]List of exporting countries for the selected product in 2023 .|. Product : TOTAL All products (trademap.org).

Ainsi, les espaces francophones restent des destinations privilégiées pour les entreprises exportatrices d'Afrique du Nord. Hormis en Afrique de l'Est où l'échantillon est trop faible pour pouvoir analyser les résultats, deux espaces francophones sont toujours parmi les trois premières réponses citées par les entreprises. La francophonie est un atout stratégique dans les échanges commerciaux.

Tableau 3.3.3 : Répartition des régions où les entreprises exportent selon leur zone géographique (en %)



Source : Baromètre CPCCAF 2024

Lecture : En Afrique Centrale, 40% des entreprises qui exportent le font vers l'Europe



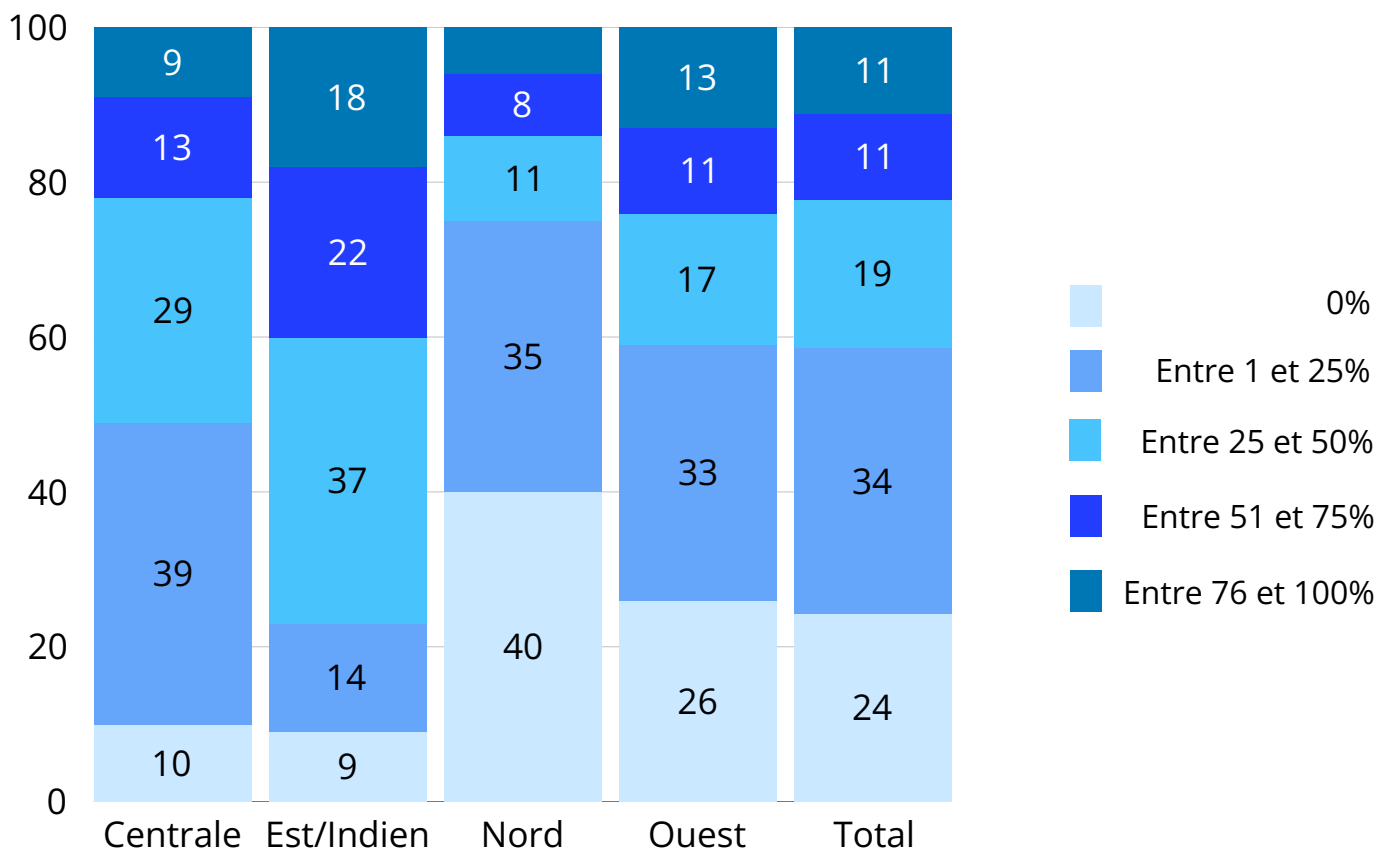
4. Analyses thématiques



4.1 La place des femmes dans le secteur privé formel

En Afrique francophone, tout comme dans l'ensemble du continent, les femmes travaillent plus souvent dans le secteur informel[26]. Les raisons de cette inclusion plus faible dans le secteur formel sont multiples et changent selon les pays et régions, mais elles ne feront pas l'objet d'une analyse dans cette étude. Notre objectif est en effet de mieux cerner l'inclusion des femmes dans le secteur privé formel en Afrique francophone.

Tableau 4.1 : Part des femmes en % dans l'effectif salarié selon les zones



Source : Baromètre CPCCAF 2024

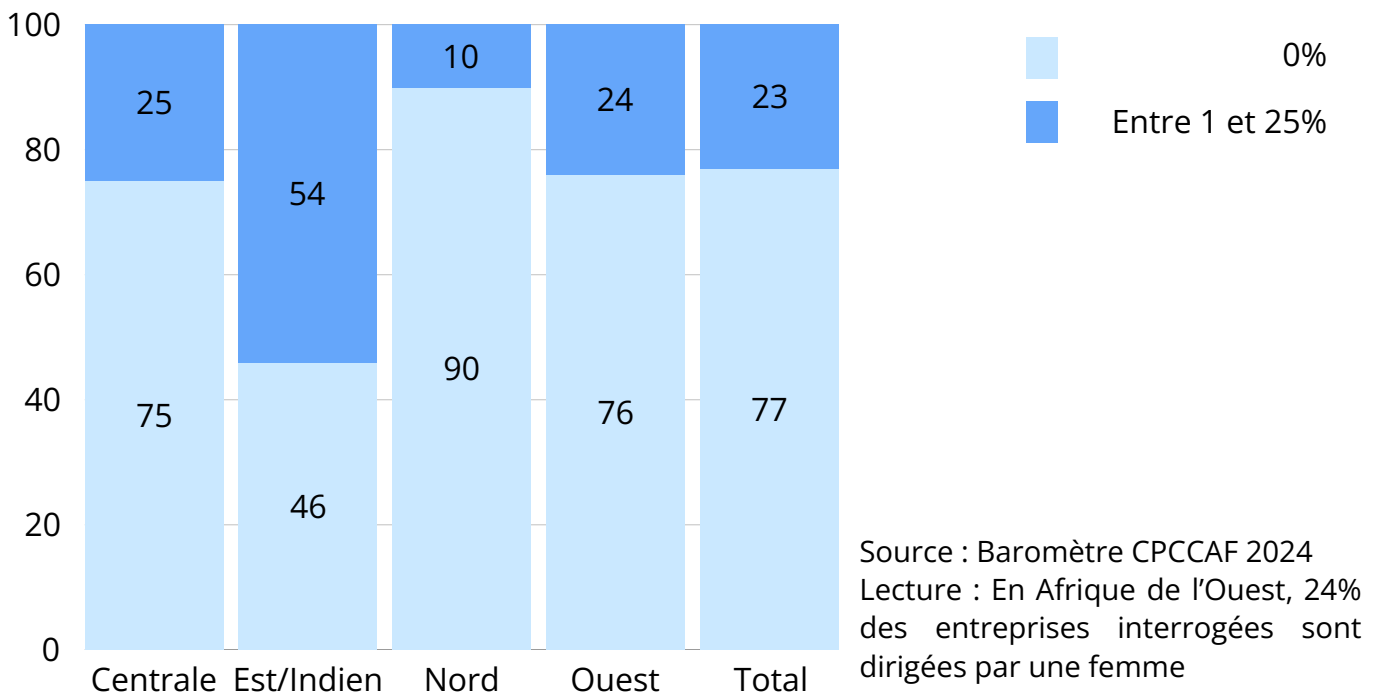
Lecture : En Afrique du Nord, 40% des entreprises n'emploient pas de femmes.

[26] Malta et al., 2019. Article consultable via [Pourquoi plus de femmes travaillent dans le secteur informel en Afrique subsaharienne. - j'ai vu \(isaw.org\)](https://www.isaw.org/).

Dans le tableau 4.1, on observe que la part des femmes dans l'effectif salarié diffère grandement selon les régions. En effet, sur l'ensemble du panel d'enquête, près d'une entreprise sur quatre n'emploie pas de femmes. C'est 40% des entreprises en Afrique du Nord mais seulement 10% en Afrique Centrale et de l'Est. Dans le même temps, près des trois quarts des entreprises comptent plus d'hommes que de femmes dans leur effectif salarié. Mais, cette part grimpe jusqu'à 86% des entreprises en Afrique du Nord, alors qu'elle n'atteint que 60% des entreprises en Afrique de l'Est. Il est intéressant de noter que, comparée à 2023, la part des entreprises n'employant pas de femmes a baissé de 12 points en Afrique Centrale et de 2 points en Afrique du Nord. En Afrique de l'Ouest, cette part a augmenté de 3 points[27]. En Afrique de l'Ouest, la part des entreprises employant plus de femmes que d'hommes a augmenté de 8 points en 1 an. Ainsi, il apparaît que progressivement les femmes sont davantage insérées dans le secteur privé formel.

Si l'on s'intéresse spécifiquement à la place des femmes dirigeantes, qu'elles soient à la tête de l'entreprise qu'elles ont créée ou qu'elles y aient été nommées, le tableau 4.1.1 fait ressortir qu'en moyenne près de 25% des entreprises sont dirigées par une femme, mais c'est seulement 10% des entreprises en Afrique du Nord et un peu plus de la moitié en Afrique de l'est-Océan indien. Là encore, la part des entreprises dirigées par des femmes a augmenté de 2 points par rapport au Baromètre 2023.

Tableau 4.1.1 : Part des entreprises dirigées par des femmes selon la zone géographique (en%)



Quant à la part des femmes entrepreneures ou détenant du capital dans une entreprises, l'enquête fait ressortir qu'en moyenne, la moitié des entreprises n'a pas de capital détenu par des femmes. Ce taux atteint 71% en Afrique du Nord où près d'une entreprise sur cinq a plus de 50% de son capital qui appartient à une femme. C'est le cas de plus d'une entreprise sur trois en Afrique de l'Est et d'un quart des sociétés en Afrique Centrale.

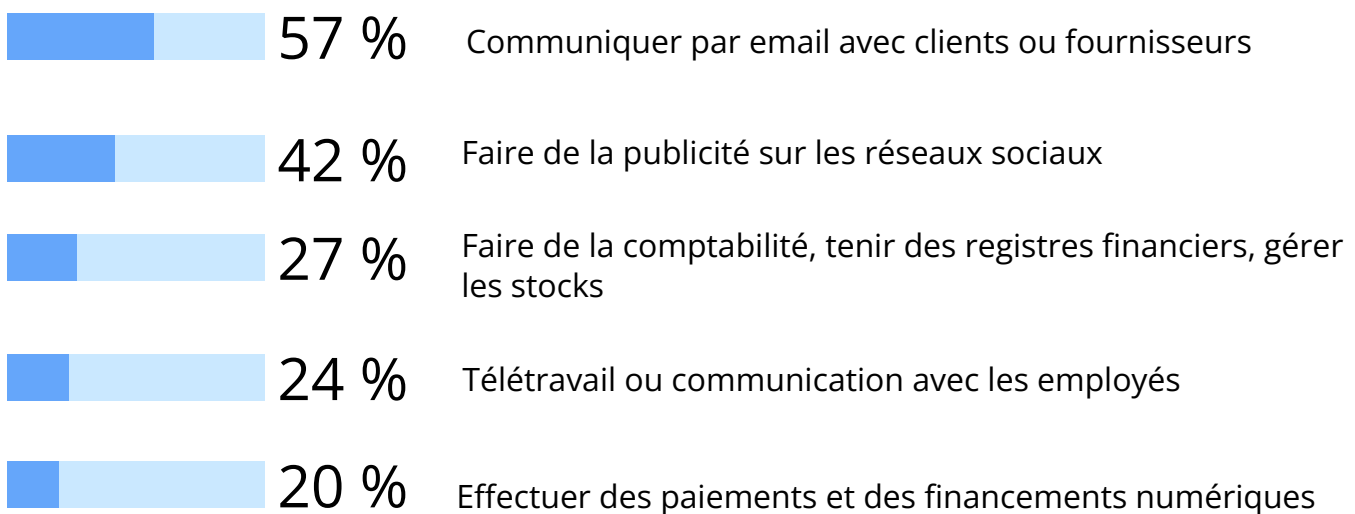
[27] La situation de l'Afrique de l'Est n'est pas évoquée car la zone n'avait pas été étudiée en 2023.

4.2 Le numérique

Défi majeur du développement du secteur privé, le numérique représente un atout important pour la croissance des entreprises.

Dans le cadre de cette enquête, les entreprises ont répondu à la question suivante : « Quels sont les outils numériques utilisés par votre entreprise ? ». 57% et 42% des entreprises ont mentionné l'utilisation de ces outils à des fins de communication avec leurs clients et fournisseurs d'une part et de promotion de leurs activités d'autre part. Les outils numériques sont donc en premier lieu utilisés pour établir et développer des relations commerciales.

Tableau 4.2 : Les cinq utilisations les plus fréquentes des outils numériques par les entreprises (en %)



Source : Baromètre CPCCAF 2024

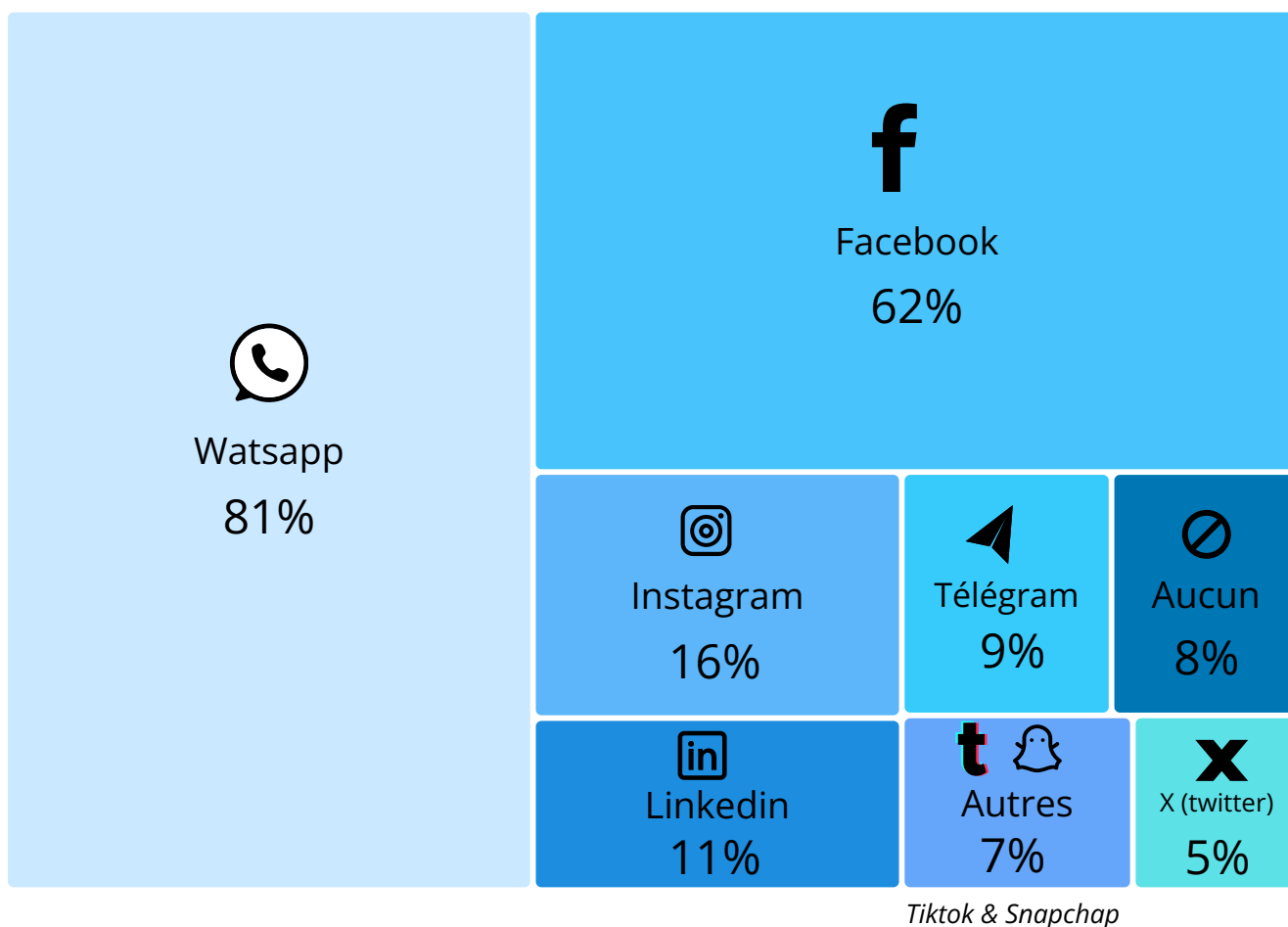
Lecture : En Afrique francophone, 57% des entreprises interrogées utilisent les outils numériques pour communiquer par adresse électronique avec des clients ou des fournisseurs.

Le numérique est ensuite utilisé pour faciliter l'organisation et la gestion des activités des PME. En effet, plus d'un quart des entreprises fait de la comptabilité, tient des registres financiers et gère les stocks grâce au numérique, et une entreprise sur cinq utilise des plateformes numériques de paiement.

Enfin, près d'un quart des PME utilise le numérique dans la communication interne, ce qui est aussi un moyen de faciliter l'organisation et la transmission des informations dans une optique de développement de la structure. Seulement 10% des entreprises ont déclaré ne pas du tout utiliser les outils numériques. De ce fait, le numérique est aujourd'hui au cœur de l'activité de la majorité des entreprises, même s'il s'agit d'une utilisation simple.

La communication externe représente la première finalité des outils numériques. Les résultats du tableau 4.3 font ressortir une très forte pratique de communication via les réseaux sociaux. En effet, seulement 8% des entreprises ne les utilisent pas. Les deux réseaux les plus utilisés sont WhatsApp, par 81% des entreprises et Facebook par 61% d'entre elles. Aucun autre réseau n'est utilisé par plus de 15% des entreprises.

Tableau 4.3 : Fréquence d'utilisation de certains réseaux sociaux par les entreprises pour leur communication externe



Source : Baromètre CPCCAF 2024

Lecture : En Afrique francophone, 81% des entreprises déclarent utiliser WhatsApp dans leur communication externe

Le numérique fait partie des éléments importants pour juger de la compétitivité des entreprises. En effet, dans un environnement où les PME n'utilisent pas le numérique, leurs capacités à atteindre la clientèle est plus limitée et la création de liens avec des partenaires nationaux et internationaux est rendue très compliquée. En Afrique francophone, les sociétés semblent avoir pris la mesure de l'importance des outils numériques, notamment pour la communication externe. S'agissant des autres aspects mesurant la compétitivité des entreprises, ceux-ci ont été évalués au moyen de questions fournies par ITC.



Conclusion

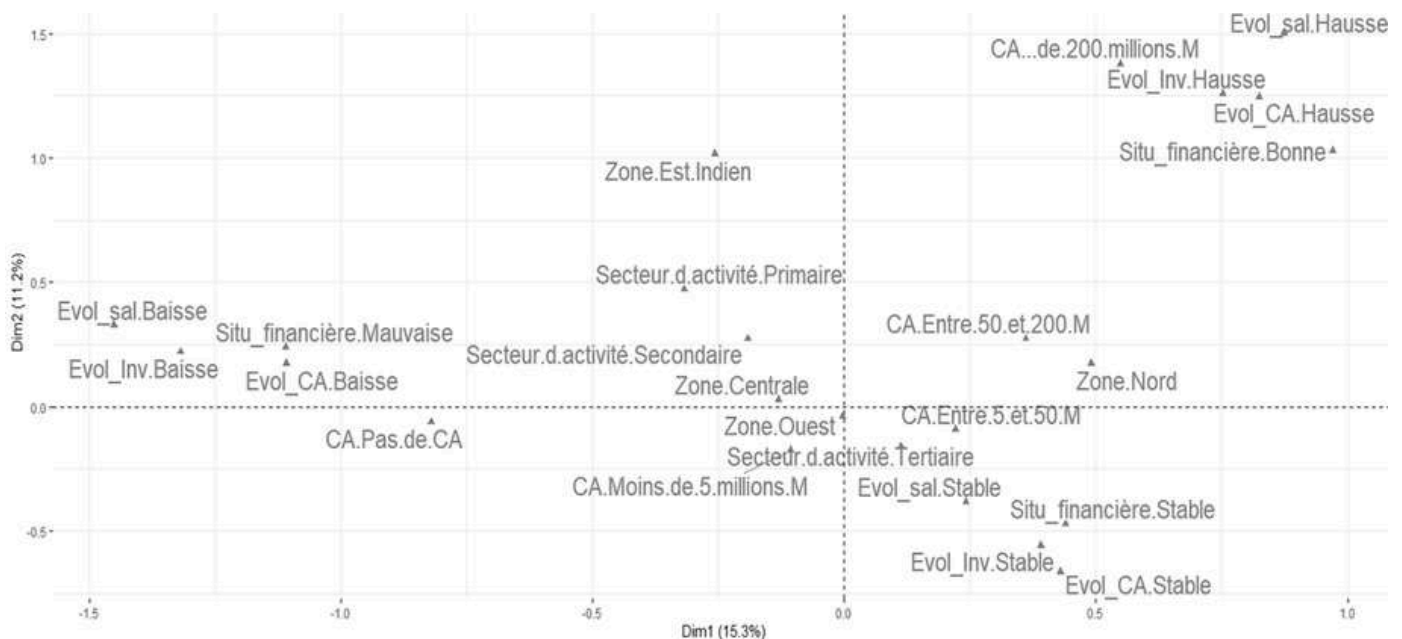




Les résultats du baromètre 2024 font ressortir la bonne résistance des entreprises structurées dont le chiffre d'affaires est supérieur à 200 millions de FCFA pour lesquelles l'ensemble des indicateurs sont en hausse. Cette dynamique est également visible, dans une moindre mesure pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 50 et 200 millions de FCFA, tandis que les entreprises plus petites ont connu dans l'ensemble une stabilité de leur activité.

Les entreprises du secteur tertiaire perçoivent un climat des affaires plus stable que celles des secteurs primaire et secondaire.

Graphique 1 : Position des zones géographique dans le climat des affaires



Légende :

Evol_Sal : Evolution du nombre de salariés sur l'année écoulée

CA : Montant du chiffre d'affaires (en millions de FCFA)

Evol_Inv : Evolution du montant de l'investissement sur l'année écoulée

Zone : Zone géographique

Situ_financière : Situation financière de l'entreprise

Secteur.d.activité : Secteur d'activité

Evol_CA : Evolution du chiffre d'affaires sur l'année écoulée

Analyse des Correspondances Multiples (ACM)[1].

Enfin, à partir des différents résultats obtenus, il serait attendu de relever une appréciation plus positive des entreprises d'Afrique du Nord à l'égard du climat des affaires local (en particulier pour le Maroc). Toutefois, les entreprises en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale analysent le climat des affaires de leur pays de façon plutôt favorable, alors même que les analyses internationales placent ces économies parmi les moins bons élèves et que les défis y sont nombreux[28]. Les entreprises de ces pays trouvent néanmoins les moyens de développer leurs activités. Enfin, en Afrique de l'Est, la situation paraît moins stable, les entreprises sont plutôt situées entre une dynamique à la hausse et une autre à la baisse, mais qui profite à certaines entreprises, plutôt du secteur tertiaire, et surtout à celles dont le chiffre d'affaires est supérieur à 200 millions de FCFA.



Les résultats du Baromètre 2024 tendent donc à affirmer que les entreprises interrogées perçoivent de façon plutôt favorable l'environnement dans lequel elles évoluent, marqué par une situation stable, confirmée à l'échelle des pays[29].

Exporter est un objectif partagé par la moitié des PME, mais qui reste encore à l'état de projet pour une grande partie d'entre elles, faute de moyens et d'accompagnement suffisants. Des obstacles réglementaires freinent le développement du secteur privé mais ils ne sont pas les raisons principales de la faible part des entreprises à exporter : elles n'en ont surtout pas les moyens techniques et financiers. Ainsi, une entreprise doit avoir atteint un certain seuil (+ de 50 M FCFA de CA minima) pour enclencher une dynamique vertueuse de croissance de son activité.

L'intégration des outils informatiques et du numérique dans le quotidien des entreprises se généralisent, les médias sociaux ouvrant de nouvelles possibilités de communiquer et de promouvoir son activité et ses produits.

Enfin, en un an, des évolutions sont à noter concernant une intégration en hausse des femmes au sein du secteur privé formel, y compris en tant que fondatrice, une tendance qui sera à confirmer dans les prochaines années.

[29] En 2023, selon la Banque mondiale la croissance moyenne du PIB des pays de l'espace francophone africains étudiés était de 6,3%.



Cette publication ne serait rien sans le travail rigoureux des **chambres consulaires* du réseau CPCCAF** qui ont interrogé des entreprises pendant près de trois mois, malgré des conditions parfois peu favorables à la collecte de données. Un grand merci à **International Trade Center** pour l'accompagnement à la réalisation du questionnaire et au **CROCIS**, pour son appui sur l'ensemble des étapes et en particulier la collecte des données et leur analyse.

*Chambres consulaires et organisations intermédiaires
ayant participé à la réalisation du Baromètre

- ➔ **Afrique de l'Ouest** : CCI Bénin, CA Bénin, CCI Burkina-Faso, CCI Côte d'Ivoire, CNM Côte d'Ivoire, CA Côte d'Ivoire, CCIA Guinée, CCI Mali, CCI Niger, UNCCIA Sénégal, CCIA Dakar, CCIA Kaolack, CCIA Saint-Louis, CCIA Sédhiou, CCIA Tambacounda, CCIA Ziguinchor, UNCM Sénégal, CM Dakar, CM Diourbel, CM Kolda, CM Tambacounda, CM Ziguinchor, CCI Togo.
- ➔ **Afrique Centrale** : CCIMA Cameroun, CCIMA Centrafrique, CCIAM Pointe-Noire, CC Gabon, FEC, CCIAMA Tchad.
- ➔ **Afrique de l'Est et Océan Indien** : CC Djibouti, CCI Antananarivo, UCCIA Comores.
- ➔ **Afrique du Nord** : CCIS Fès-Meknès, CCIA Mauritanie, CCI Sfax.



A propos de la CPCCAF

La CPCCAF est un réseau de coopération économique au service du secteur privé africain et francophone, initié par les présidents Léopold Sédar Senghor, Georges Pompidou et Félix Houphouët-Boigny, dont la vocation première est d'organiser entre les organisations consulaires des pays qui la composent, une coopération bilatérale (ou multilatérale), dans tous les domaines relevant du développement du monde entrepreneurial.

Notre réseau CPCCAF, fort de plus d'un demi-siècle d'existence, est aujourd'hui représenté dans 24 pays, dont 20 de l'Afrique francophone.

Dans sa palette d'actions au service des chambres consulaires, la CPCCAF a une fonction de plaidoyer et agit comme levier auprès des ressortissants et des autorités locales ou nationales. La coopération entre structures consulaires francophones du nord et du sud permet de développer les échanges et les transferts de savoir-faire des chambres consulaires les plus avancées vers leurs homologues. Les chambres consulaires, par leur capacité d'évocation auprès des pouvoirs publics et par leur offre de services au bénéfice de toutes les unités de production, contribuent à la structuration du secteur privé et à la création de richesses.



CHAMBRES CONSULAIRES



PARTENAIRES



Conférence permanente des chambres consulaires
et organisations intermédiaires africaines et francophones
+33 (0)1 55 65 35 27 - cpccaf@cci-paris-idf.fr
22 rue Georges Picquart - 75017 - PARIS (France)

